

Destination **ANTICOSTI**

CONCEPT TOURISTIQUE ET
PLAN D'IMPLANTATION

Avril 2024





TABLE DES MATIÈRES

PRÉAMBULE	II	LA DÉMARCHE VERS UN NOUVEAU PROJET TOURISTIQUE À ANTICOSTI	12	Signalétique	39
REMERCIEMENTS	III	Forum du futur de l'Île d'Anticosti	13	Sentiers de randonnée pédestre	40
ACRONYMES ET DÉFINITIONS	V	Stratégie de tourisme	14	Réseau cyclable	41
LISTE DES ANNEXES	VI	Analyse territoriale	15	Abris-vent	42
INTRODUCTION	1	Idéation sur le concept	17	Halte de services	43
ENVIRONNEMENTS GÉOGRAPHIQUE ET HUMAIN	2	Validation par des experts de différents domaines liés au tourisme	19	Espace détente	44
L'Île	3	PRÉSENTATION DU SECTEUR-OUEST	22	Interprétation de la culture, du patrimoine, de la faune et de la flore	45
Accès	4	Limites géographiques	23	Maillage avec les activités scientifiques	46
Gouvernance municipale	4	Accès routier	23	TOURISME RESPONSABLE ET DURABLE	47
Un peu d'histoire	4	Trois lieux phares	25	Politique de tourisme durable et responsable de Destination Anticosti	49
ANALYSE DE L'OFFRE TOURISTIQUE ACTUELLE	5	Sentiers	27	Chartes des partenaires et des visiteurs	49
Hébergement au village de Port-Menier	6	Paysages	28	L'ORGANISME GESTIONNAIRE ET LA GOUVERNANCE	51
Hébergement dans les pourvoiries	6	Réserve de biodiversité d'Anticosti	30	Structure légale de l'organisme	52
Produits touristiques	9	Zones d'exclusion de la RBA	30	Image de marque	52
ÉVALUATION DES BESOINS ACTUELS ET FUTURS	10	Exclos de Baie-Sainte-Claire	31	ESTIMATION DES COÛTS D'IMPLANTATION	53
Hébergement	11	LE PROJET	32	CONCLUSION	57
Activités	11	Unités d'hébergement de Pointe-Ouest	35		
		Pointe-du-Château-Menier	37		
		Restauration/alimentation	38		
		Transport/navettes	38		
		Accueil	39		

PRÉAMBULE

Lors de la 45^e session élargie du Comité du patrimoine mondial de l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO), tenue à Riyad (Arabie saoudite) du 10 au 25 septembre 2023, Anticosti fut inscrite officiellement sur la liste du patrimoine mondial de l'UNESCO. Cette désignation reconnaît la valeur universelle exceptionnelle (VUE) de la géologie d'Anticosti. Monsieur André Desrochers, directeur scientifique pour la mise en valeur d'Anticosti¹, reconnu personnalité de l'année 2023 par le magazine *L'actualité*, écrivait dans la revue *Le Naturaliste canadien* du printemps 2023²: *Anticosti constitue le meilleur laboratoire naturel au monde pour l'étude des fossiles et des strates sédimentaires issus de la première extinction de masse du vivant, à la fin de l'Ordovicien.*

Partout à travers le monde, la classification UNESCO évoque des biens ou valeurs culturels protégés, une communauté engagée et la préservation de patrimoines humains ou naturels. Les sites du patrimoine mondial de l'UNESCO doivent servir et guider le développement de l'humanité. Anticosti se voit confier ce grand rôle. Les dix millions d'années de la vie de la Terre qu'elle révèle par les strates sédimentaires et les fossiles fourniront aux scientifiques les données nécessaires à une meilleure compréhension de la complexité de l'évolution de la planète sur laquelle nous vivons. La période que nous traversons, avec ses bouleversements climatiques, exige de meilleures connaissances pour de meilleures pratiques d'utilisation du territoire. Anticosti s'offre comme un laboratoire de recherches exceptionnel à cet égard.

Cette reconnaissance mondiale devient la fierté d'une communauté locale, mais doit l'être également pour une région, une province et un pays. Le chercheur André Desrochers mentionnait au journaliste

Jean-Benoît Nadeau de *L'actualité*, édition janvier-février 2024: *L'inscription n'est pas une fin en soi, mais un début.* Cette citation décrit très bien l'état de fait devant lequel se retrouvent les Anticostiens et leurs acolytes scientifiques. Comment s'y prendre à partir de maintenant pour être à la hauteur de ce statut? Comment peut-on utiliser cet énorme levier pour générer de la connaissance scientifique, de l'attractivité territoriale et des retombées concrètes sur la collectivité, notamment par le tourisme?

En 2016, la communauté, soutenue par de nombreux partenaires, a entrepris une démarche qui a mené à la tenue en 2018 d'un événement citoyen qui changera le cours de la vie anticostienne. Dès lors, ce que l'on a qualifié de « nouvelle ère de développement » était un souhait. À ce moment, les insulaires d'Anticosti s'engageaient à entreprendre un virage. Les activités cynégétiques et forestières demeureront de solides moteurs économiques et sociaux, mais l'arrivée de la reconnaissance par l'UNESCO permettait d'entrevoir de grandes opportunités de développement pour cette communauté.

Devant cette étape charnière, l'offre touristique locale devra évoluer substantiellement afin de répondre adéquatement aux besoins des nouvelles clientèles internationales. Ce nouveau segment de clientèle augmentera définitivement la demande en hébergement, en restauration et en divers services, qui sont peu ou non disponibles actuellement.

Dans les pages qui suivent, la Municipalité de L'Île-d'Anticosti présente, au nom de la communauté, un projet mûrement réfléchi pour répondre aux besoins de la fréquentation touristique anticipée et, à la fois, insuffler une nouvelle énergie dans l'économie locale.

¹ André Desrochers est un chercheur affilié avec le département des sciences de la Terre et de l'environnement à l'Université d'Ottawa depuis 1986. Il travaille avec son équipe de recherche et des collaborateurs internationaux à comprendre l'histoire de la planète Terre et de l'évolution de la vie de la Terre, notamment à l'île d'Anticosti. Anticosti, un site stratigraphique et fossilifère exceptionnel, est reconnue dans le monde entier pour son enregistrement de la première extinction massive de la vie sur la Terre à la fin de l'Ordovicien. Depuis 2017, il pilote à titre de directeur scientifique la démarche menant à l'inscription d'Anticosti sur la Liste du patrimoine mondial et veille à son rayonnement international dans le milieu scientifique.

² *Le Naturaliste canadien*, revue de diffusion des connaissances en sciences naturelles et en environnement. Volume 147, numéro 1. Printemps 2023.

REMERCIEMENTS

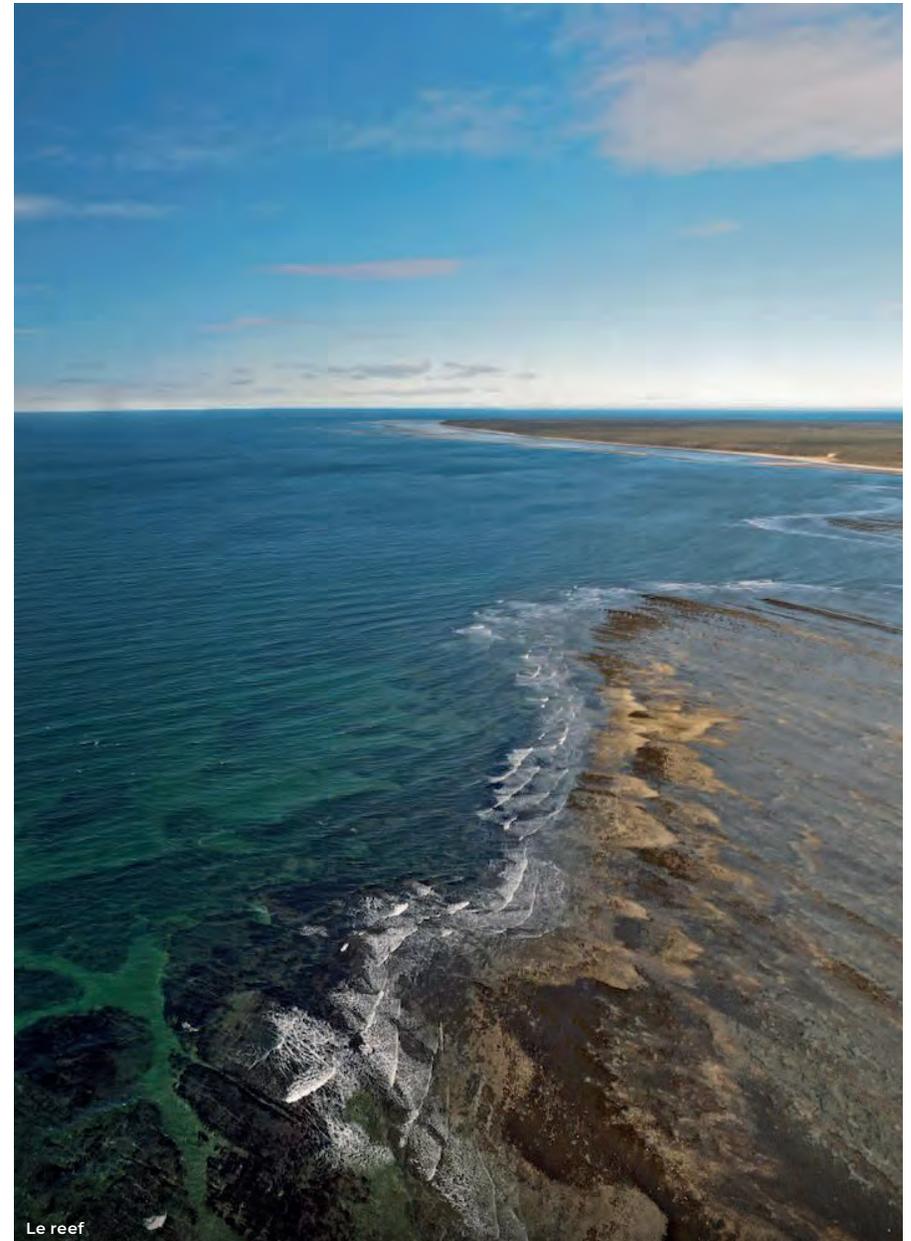
Les premiers remerciements s'adressent à la ministre du Tourisme du Québec, madame Caroline Proulx. Son soutien à la structuration du développement touristique à Anticosti depuis le printemps 2021 a permis la réalisation de tous les travaux nécessaires à l'élaboration du **Concept touristique et plan d'implantation** présenté dans les pages qui suivent. Nous offrons également ces remerciements au personnel du ministère pour l'ensemble des échanges et des suivis administratifs des deux conventions de subvention.

Sans la détermination et la ténacité des élues de la Municipalité de L'Île-d'Anticosti, ce projet n'aurait définitivement pas atteint les résultats attendus. De grands remerciements s'adressent au conseil municipal composé de femmes clairvoyantes et dévouées. L'attention particulière et le soutien continu accordés à ce projet par madame Hélène Boulanger, mairesse, doivent aussi être soulignés. L'engagement du directeur général et des employés municipaux, qui ont apporté leur soutien sous diverses formes à l'évolution du projet, mérite également de cordiaux mercis.

Le soutien financier du ministère du Tourisme a permis de réunir autour de ce projet une excellente qualité d'experts du domaine du tourisme ou de spécialités alliées. Ces intervenants ont maintenant tous Anticosti dans leur cœur, même ceux et celles qui se sont impliqués virtuellement. Un grand merci d'avoir mis à la disposition du projet vos larges compétences et votre savoir-faire. Ces individus, organismes et entreprises contributeurs sont répertoriés à la page suivante.

Les rencontres et les échanges fortuits, au gré des visites à Port-Menier, entre les Anticostiens et les professionnels impliqués dans le projet, ont toujours été des moments de grande valeur. Merci aux citoyens qui contribuent activement au développement de leur communauté et, de ce fait, soutiennent la mise en œuvre de Destination Anticosti. Ce projet est le vôtre.

L'administration de la première des deux conventions de subvention a transité par Tourisme Côte-Nord (TCN), qui en a assumé la gestion. Merci à TCN d'avoir accepté d'utiliser sa structure corporative afin d'appuyer le développement touristique d'Anticosti, et merci aux employés qui ont contribué à la gestion de cette entente, particulièrement pour les aspects financiers.



Le reef

CONTRIBUTEURS

Entreprises, organismes et individus dont l'expertise et les efforts ont contribué à la réalisation du **Concept touristique et plan d'implantation** :

Municipalité de L'Île-d'Anticosti

Hélène Boulanger, mairesse
Mathieu Gravel, directeur général
Myriam Lafleur, directrice générale adjointe et greffière-trésorière
Jacques Lévesque, conseiller stratégique en tourisme

Rando Québec

Grégory Flayol, directeur général adjoint
Jean Lacasse, spécialiste de l'aménagement de sentiers

Aventure Écotourisme Québec

Pierre Gaudreault, directeur général
Stéphane Jeannérot, responsable du développement des entreprises

Département de géographie et certificat en tourisme durable de l'Université Laval

Pascale Marcotte, professeure titulaire et directrice du certificat en tourisme durable
Laurent Bourdeau, professeur titulaire
Jérémi Juteau B. Sc.

Galarneau-Galarneau

Jonathan Galarneau, co-propriétaire
Simon Galarneau, co-propriétaire

Enclume

Maude Léonard, aménagiste
Ève Renaud-Roy, designer urbain
Étienne René-Contant, architecte paysagiste

EVOQ architecture

Roxanne Gauthier, architecte
Emmanuelle Lauzier, architecte
Charline Lezerac, stagiaire en architecture

Coopérative de consommation de l'Île d'Anticosti

Alexandre Dieumegarde, directeur

Ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs.

Dominic Boisjoly, coordonnateur du site du patrimoine mondial d'Anticosti
Jérémy Fuller, biologiste responsable de la réserve de biodiversité d'Anticosti

André Desrochers, directeur scientifique pour la mise en valeur du site du patrimoine mondial d'Anticosti

Danièle Morin, Guide d'aventures

Michèle Moffet, spécialiste communication marketing

Annick Gaudreault, designer graphique

Stéphanie Vermeersch, designer signalétique

ÉQUIPE DE RÉALISATION

Rédaction et direction du projet

Jacques Lévesque, conseiller stratégique en tourisme, Municipalité de L'Île-d'Anticosti

Soutien à la rédaction et à la direction

Michèle Moffet, spécialiste communication marketing

Relecture

Hélène Boulanger, mairesse, Municipalité de L'Île-d'Anticosti

Révision des textes

ITC Traductions

Mise en page et graphisme

Annick Gaudreault, designer graphique

Contribution aux photographies

Gaétan Laprise (Alex Anticosti)

René Bourque

Michèle Moffet

Jacques Lévesque

Shutterstock

Amaly

Unsplash

ACRONYMES ET DÉFINITIONS

UNESCO	United Nations Educational, Scientific and Cultural Organization Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture
MÍA	Municipalité de L'Île-d'Anticosti
MRCM	Municipalité régionale de comté de Minganie
MELCCFP	Ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs
MTO	Ministère du Tourisme
RBA	Réserve de biodiversité d'Anticosti
SPMU	Site du patrimoine mondial de l'UNESCO
VUE	Valeur universelle exceptionnelle
Sépaq	Société des établissements de plein air du Québec
CCIA	Coopérative de consommation de l'Île d'Anticosti
TCN	Tourisme Côte-Nord
AÉQ	Aventure Écotourisme Québec
Municipalité de L'Île-d'Anticosti	Désigne la corporation municipale responsable de la gouvernance sur le territoire municipalisé, soit la totalité de l'île
Le village	Le périmètre urbain de Port-Menier, la seule agglomération de l'Île d'Anticosti
L'île	Le territoire entier de l'Île d'Anticosti
Le reef	Appellation typique des Anticostiens qui désigne la plate-forme rocheuse côtière
Secteur-Ouest	La zone de 93 km ² sur laquelle la majorité des activités touristiques de Destination Anticosti se déploieront
Site du patrimoine mondial de l'UNESCO	L'ensemble du territoire reconnu à cette fin, soit 1 079,8 km ²

LISTE DES ANNEXES

IMPORTANT

Chacune de ces annexes est une partie intrinsèque du Concept touristique et plan d'implantation. La lecture du présent document, sans se référer à l'annexe correspondante au sujet traité, ne pourra procurer une compréhension suffisante à l'évaluation de celui-ci. Il est donc essentiel de prendre en considération le contenu de chacune des annexes dans les analyses afin d'être en mesure de porter une appréciation objective de son importance, de sa pertinence et de son apport dans le projet.

→ Cliquez pour consulter les annexes en ligne

1. Destination Anticosti, Plan d'actions pour le développement touristique (phases 1, 2 et 3), Municipalité de L'Île-d'Anticosti. Avril 2022
2. Zones d'exclusion secteur Ouest, MELCCFP. Février 2024
3. Pointe-Ouest, Un regard nouveau, une vision conceptuelle, un déploiement architectural, Galarneau-Galarneau. Mars 2023
4. Site d'hébergement de la Pointe du Château Menier – Concept d'aménagement préliminaire, l'Enclume. Décembre 2023
5. Évaluation des coûts d'implantation du projet signalétique du secteur ouest de l'Île d'Anticosti, Stéfanie Vermeersch. Février 2024
6. Rapport de caractérisation – Aménagement de sentiers, Rando Québec. Décembre 2022
7. Rando Québec – Service-conseil – Aménagement de sentiers, Rando Québec. Décembre 2022
8. Développement du secteur Ouest de l'Île d'Anticosti – Rapport de visite et recommandations, Aventure Écotourisme Québec. Juin 2023
9. Proposition de concept et évaluation des coûts du projet Abri-vent Destination Anticosti, Légion Productions. Janvier 2024
10. Étude de potentiel pour la requalification de la Maison du Douanier de Baie-Sainte-Claire, l'Enclume. Février 2024
11. Développement culturel et patrimonial – Destination Anticosti, Danièle Morin. Novembre 2023
12. Mise en valeur de la faune et de la flore – Secteur Ouest d'Anticosti, Danièle Morin. Novembre 2023
13. Politique et chartes de tourisme responsable et durable de Destination Anticosti, Université Laval. Janvier 2024
14. Guide de normes graphiques, Annick Gaudreault, designer graphique. Février 2024



Tourbière longeant le chemin de la Baie-Sainte-Claire

INTRODUCTION

En 2016, une demande fut adressée à l'UNESCO pour inscrire Anticosti sur la liste indicative des sites du patrimoine mondial. Par la suite, sept années de travail intensif furent nécessaires afin d'élaborer une proposition d'inscription riche en contenu et qualifiée d'excellente par les auditeurs chargés de son évaluation. La volonté de protéger et de faire reconnaître mondialement les caractéristiques uniques de la géologie et de la paléontologie d'Anticosti a rapidement mené à l'élimination du projet d'exploitation pétrolière qui planait dans l'air à cette époque. L'opposition au projet pétrolier, à laquelle se sont ralliés des groupes écologistes et des communautés innues, a apporté un soutien indéfectible au leadership local.

Les connaissances scientifiques, cumulées depuis des décennies, ont aussi constitué une base de données de qualité exceptionnelle sur laquelle pouvait s'appuyer une démarche de reconnaissance. Depuis le 19 septembre 2023, Anticosti est devenue un site du patrimoine mondial de l'UNESCO, ce qui donna le coup d'envoi à une nouvelle ère de développement sur l'île.

Dans le processus d'élaboration du dossier d'inscription d'Anticosti sur la liste indicative des sites du patrimoine mondial, la question d'un développement touristique pouvant répondre à un futur achalandage préoccupait la Municipalité de L'Île-d'Anticosti (MÎA). En 2020, une Stratégie de tourisme, dont la principale qualité

fut celle de concerter les parties prenantes autour d'une même vision, fut adoptée. Elle venait fixer les orientations et les balises de ce futur développement touristique. En 2021, un premier soutien financier du ministère du Tourisme a permis de réaliser des gestes concrets vers la conceptualisation d'un nouveau produit touristique. Un plan d'actions fut présenté à cet égard. En août 2022, une aide financière supplémentaire, de même source et de mêmes objectifs, a rendu possible la réalisation du plan d'actions. L'annexe 1 présente le plan d'actions qui a dicté l'ensemble des travaux. Une somme considérable d'analyses et d'études de potentiels fut réalisée aux fins de concevoir une offre touristique équilibrée.

Le développement d'une destination écotouristique, portée par les affinités territoriales et sociales, fut la première orientation stratégique définie par l'instance municipale, si bien que tous les paramètres ont été soigneusement évalués afin de valider sa pertinence, sa faisabilité et sa complémentarité à l'offre actuelle.

La MÎA n'a pas l'intention d'être le maître d'œuvre de ce projet, tant dans son implantation que dans sa réalisation et son éventuelle gestion. Elle confiera ces rôles à un organisme sans but lucratif qui portera le nom Destination Anticosti. Cependant, elle déploiera tous les efforts nécessaires pour s'assurer de l'atteinte des objectifs visés.

Pour assurer la compréhension de cet élément du développement de Destination Anticosti, il est indispensable de consulter l'annexe 1: **Destination Anticosti, Plan d'actions pour le développement touristique (phases 1, 2 et 3), Municipalité de L'Île-d'Anticosti. Juin 2022**

→ [Cliquez pour consulter les annexes en ligne](#)

ENVIRONNEMENTS GÉOGRAPHIQUE ET HUMAIN

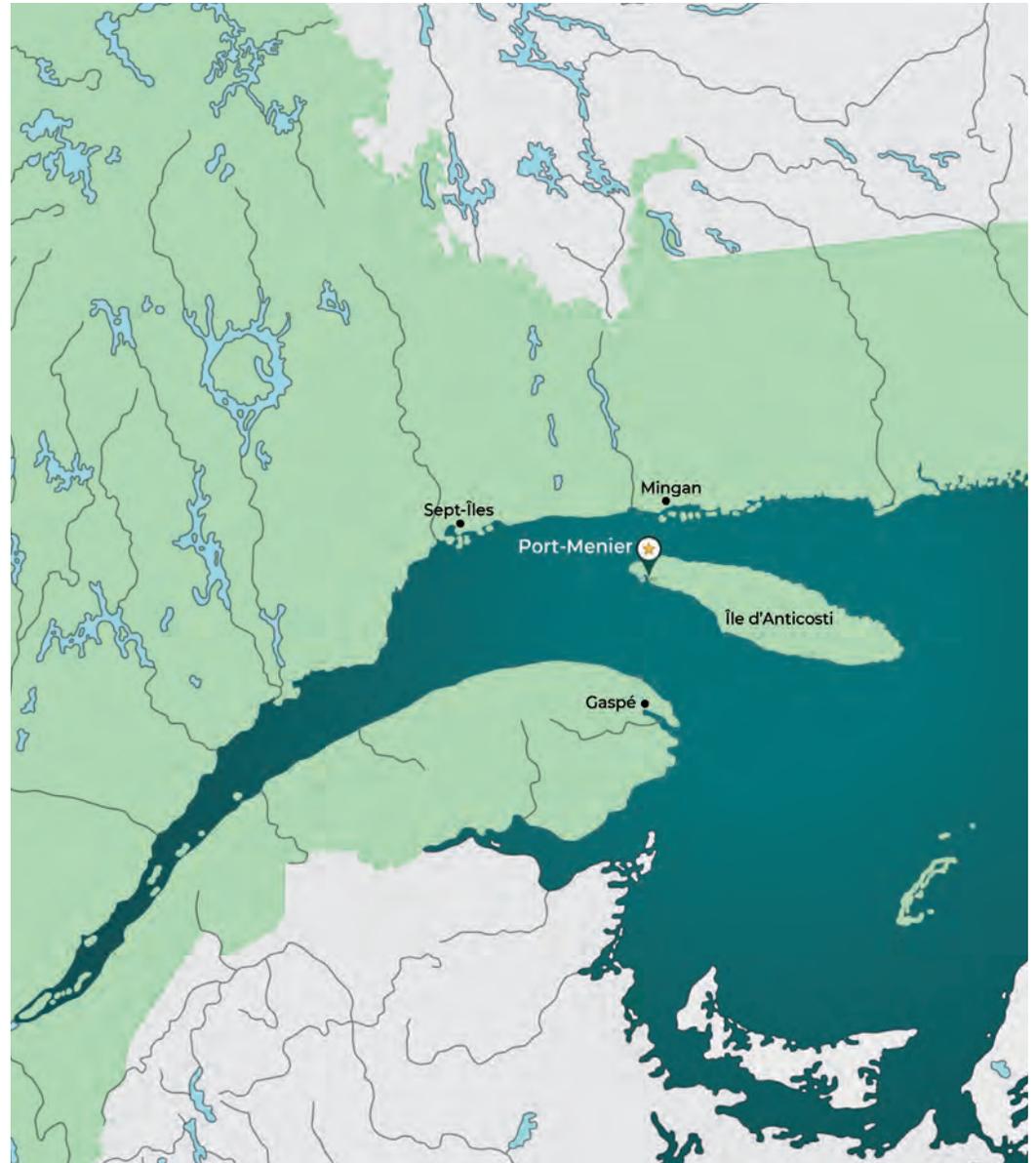
L'ÎLE

Anticosti est la plus grande île naturelle du Québec. Sa superficie de 7 955 km² est comparable à celle de la Corse et presque dix-sept (17) fois celle de l'île de Montréal. Sa longueur totale est de 222 kilomètres, alors que l'axe de sa plus large partie est de 48 kilomètres.

Sise dans l'immensité du golfe du Saint-Laurent, entre la Côte-Nord et la Gaspésie, elle est pourvue de remarquables potentiels fauniques et floristiques. L'importante population de cerfs de Virginie qui l'habite a contribué à lui bâtir une grande notoriété de destination cynégétique. On y retrouve plusieurs plantes rares apparentées à la Minganie. Son couvert forestier est principalement composé d'épinettes blanches.

L'île est située dans la région administrative de la Côte-Nord. La M^{IA} est l'une des huit municipalités de la MRC de Minganie. Le Nitassinan, territoire dont font partie les communautés innues d'Ekuanitshit et de Nutakuan, englobe l'île d'Anticosti.

Bien des mots pourraient décrire plus profondément la mythique île d'Anticosti. Pour les besoins du présent exercice, la description se limitera aux faits saillants. Il existe cependant une littérature abondante qui couvre les multiples facettes de l'île. De nombreux auteurs ont produit une variété d'ouvrages sur sa faune et sa flore, sur sa géologie, sur la richesse de son histoire, sur les nombreux naufrages sur ses côtes, et plus encore.





Le bateau ravitailleur Bella Desgagnés au quai de Port-Menier



Rue du Cap-Blanc, Port-Menier



Cimetière de Pointe-Ouest

ACCÈS

L'accès à l'Île se fait par voie aérienne ou maritime. L'aéroport de Port-Menier est pourvu d'une piste d'atterrissage d'une longueur de 5 000 pieds (1 524 mètres), ce qui permet une desserte aérienne assurée par un transporteur régional six jours par semaine.

Un bateau ravitailleur, le Bella Desgagnés opéré par la compagnie Relais Nordik, accoste deux fois par semaine, soit à l'aller et au retour de son parcours entre Rimouski et Blanc-Sablon. En plus des passagers et des véhicules, ce navire transporte une multitude de biens essentiels à la vie anticostienne, notamment des denrées alimentaires. Fait intéressant, la jetée qui fait le lien entre le village et le quai maritime est la plus longue au Canada. Elle s'étend sur un kilomètre.

LA COMMUNAUTÉ

Selon les données de l'Institut de la statistique du Québec (ISQ), publiées le 27 décembre 2023, l'estimation de la population, en date du 1^{er} juillet 2023, était de 199 habitants. Cette petite population est regroupée dans un charmant village situé dans la partie ouest de l'Île et portant le nom de Port-Menier. Cette agglomération occupe une infime partie du territoire.

Bien qu'isolée du continent, la petite agglomération organise sa vie communautaire autour de services bien structurés. Un dispensaire, une école et un marché d'alimentation sont sans doute les plus importants, mais bien d'autres services s'y greffent afin de répondre aux principaux besoins des résidents.

GOVERNANCE MUNICIPALE

La gouvernance est assurée par un conseil municipal composé de cinq personnes, soit une mairesse et quatre conseillères. Il s'agit d'un des rares conseils municipaux du Québec entièrement féminin. Pour mettre en œuvre l'ensemble des travaux municipaux, une équipe de huit employés permanents et de six employés saisonniers, sous la responsabilité d'un directeur général, s'affaire à la tâche.

Les services à la communauté sont pris en charge par différents départements dont principalement la sécurité incendie, la desserte en eau potable, le traitement des eaux usées et la gestion des matières résiduelles.

UN PEU D'HISTOIRE

L'Île fut municipalisée en 1984. Bien que les premières installations permanentes fussent érigées en 1680 par Louis Joliet, premier seigneur d'Anticosti, l'histoire moins lointaine nous amène à l'époque Menier. C'est en 1895 que le riche chocolatier français Henri Menier se porta acquéreur de l'Île pour en faire un domaine privé de chasse et de pêche. C'est d'ailleurs à ce personnage que l'on doit l'introduction du cerf de Virginie sur l'île. Après sa mort, son frère Gaston vend l'île en 1926 à une papetière qui exploitera la forêt jusqu'en 1974. Dès lors, le gouvernement du Québec acheta l'île de la compagnie.

Le 31 janvier 1984 fut marqué par l'assermentation du premier conseil municipal.

ANALYSE DE L'OFFRE TOURISTIQUE ACTUELLE



Unité d'hébergement, la Maison du Gardien de Pointe-Ouest

HÉBERGEMENT AU VILLAGE DE PORT-MENIER

La plus grande partie de l'offre d'hébergement touristique d'Anticosti est située dans des pourvoiries, donc répartie sur l'ensemble du territoire de l'île. Au village, l'offre disponible est relativement restreinte:

- Auberge Port-Menier (Sépaq): 16 chambres
- Gîte du Copaco: 5 chambres
- Gîte Chez Anne-Marie: 4 chambres
- Pointe-Ouest (18 km du village): 2 unités locatives

En plus de ces 25 chambres, le Camping du Château, situé dans les limites municipales, dispose de 5 emplacements.

HÉBERGEMENT DANS LES POURVOIRIES

Sépaq Anticosti

- 3 auberges totalisant 30 chambres.
- 20 chalets dont la plupart ont 2 chambres et peuvent accueillir 6 personnes. Ils servent aux activités de chasse, de pêche et de villégiature ainsi qu'à l'hébergement de la clientèle du parc national d'Anticosti.
- 3 campings offrent un total de 39 sites.

Safari Anticosti (sous gestion de Sépaq Anticosti)

- 3 auberges totalisant 21 chambres.
- Les 14 chalets de cette pourvoirie peuvent accueillir entre 2 et 10 personnes.

Pourvoirie du lac Geneviève

- Les 8 chalets, dont la capacité varie de 6 à 8 personnes, sont utilisés pour les clients de chasse et de pêche. En période estivale, certains de ceux-ci sont offerts pour la villégiature.

RÉSUMÉ DE L'HÉBERGEMENT

	Auberges		Chalets		Gîtes		Camping	
	Nb	Ch.	Nb	Cap.	Nb	Ch.	Nb	Empl.
Sépaq Anticosti	3	30	20	120			3	39
Safari Anticosti	3	21	14	84				
Lac Geneviève			8	46				
MÎA			2	14			1	5
Gîte du Copaco					1	5		
Gîte chez A-M					1	4		
Totaux	6	51	44	264	2	9	4	44

CAPACITÉ MAXIMALE D'ACCUEIL SUR L'ENSEMBLE DE L'ÎLE

Type d'hébergement	Nombre de personnes
Auberges (51 chambres en occupation double)	102
Chalets (moyenne de 6 personnes par chalet)	264
Gîtes (9 chambres en occupation double)	18
Camping (2 personnes par emplacement)	88
Total	472

Les pourvoiries possèdent 6 auberges, 42 chalets et 3 campings, soit 91% de l'offre disponible en hébergement sur l'île. En termes de capacité d'accueil, c'est également plus de 90% qui se retrouvent en pourvoirie. La Sépaq possède 77% de l'ensemble du parc d'hébergement de l'île.



Grand Héron



Glaces dans la Baie-Sainte-Clair

PRODUITS TOURISTIQUES

La chasse

De toute évidence, la chasse aux cerfs de Virginie est la principale activité pratiquée par les touristes. Une variété de forfaits est offerte. Le plus onéreux est le forfait en plan américain, tandis que le plus populaire est le forfait en plan européen, transport et guide inclus, mais nourriture non incluse. Les chasseurs doivent faire l'achat de nourriture à Port-Menier avant de s'aventurer sur le territoire. La très grande majorité des forfaits comprend le transport par avion au départ de Mont-Joli, de Québec ou de Montréal.

La Pourvoirie du lac Geneviève, gérée par un organisme à but non lucratif (OBNL) local, jouit, elle aussi, d'un achalandage soutenu et d'une clientèle fidèle. Il est dans les habitudes de plusieurs groupes de chasseurs de cette pourvoirie de réserver leur voyage de chasse une année à l'avance.

Depuis l'acquisition de Safari Anticosti à l'été 2021, la société d'État gère plus de 6 000 km² de droits exclusifs, ce qui en ferait, aux dires de certains, l'une des plus grandes pourvoiries de chasse et de pêche sportives au monde.

La pêche

Même si elle connaît un achalandage moindre que la chasse, la pêche au saumon de l'Atlantique et à la truite de mer (omble de fontaine anadrome) en rivière jouit d'une grande réputation. Depuis plusieurs décennies, les pourvoyeurs gestionnaires de rivière à saumons d'Anticosti offrent un produit haut de gamme.

La Pourvoirie du lac Geneviève met à la disposition de sa clientèle plusieurs lacs de son territoire pour la pêche à la truite mouchetée (omble de fontaine).

La villégiature

Les vacances en milieu naturel en auberge ou en chalet, entre amis ou en famille, connaissent un bon achalandage dans les pourvoiries d'Anticosti. À titre d'exemple, la Sépaq, par la voie de l'un de ses représentants, confirmait qu'en 2021, un taux d'occupation de 100% a été atteint pour les auberges de Port-Menier et de McDonald et de 98% pour les chalets de villégiature.

Le Centre d'interprétation de l'histoire, de la culture et de la paléontologie d'Anticosti

Un centre d'interprétation-musée est aménagé dans l'église désacralisée de Port-Menier. L'exposition « Anticosti la fabuleuse épopée du vivant » y est présentée. Commentée et animée par des guides interprètes locaux et chevronnés, cette exposition présente l'apparition d'Anticosti dans la complexe évolution de la Terre. Une exposition présentant une variété de fossiles appuie les contenus.

Juxtaposé à l'exposition, un concept muséal présente l'histoire humaine de l'île. On peut y voir plusieurs objets anciens et des reliques du Château de Henri Menier.

La découverte du milieu naturel

Danièle Morin, guide naturaliste et d'aventures, offre ses services d'accompagnement dans diverses excursions sur l'île. Elle agit à titre d'interprète des multiples facettes du milieu naturel.

Le réseau de sentiers du Parc national Anticosti permet d'accéder à de magnifiques endroits pour découvrir le milieu naturel de cette aire protégée. La visite de la chute Vauréal est un lieu iconique incontournable pour de nombreux visiteurs.

Les activités de plein air

Dans le secteur ouest, une cinquantaine de kilomètres d'anciens sentiers forestiers permettent d'y effectuer de la randonnée pédestre. Ces parcours rustiques amènent à traverser le site de l'ancien village de l'Anse-aux-Fraises, à atteindre la Pointe-Ouest de l'île et, de là, à longer la rive jusqu'à la Baie-Sainte-Claire. Ce réseau de sentiers donne accès à de superbes points de vue sur le golfe du Saint-Laurent. À différents endroits sur les parcours, des haltes pourvues de tables de pique-niques et de toilettes sèches sont disponibles pour les randonneurs.

Autres services

Les initiatives et entreprises locales énumérées ci-bas offrent différents services à la clientèle touristique :

- Bureau d'accueil touristique de l'Île-d'Anticosti (Port-Menier);
- Ellis Restau-bar;
- Boutique Insul'Art;
- Café Il d'A;
- Ferme ostréicole Manowin;
- Location de véhicules STL;
- Location de véhicules Sauvageau;
- Anticosti Écotours, plongée sous-marine et excursions;
- L'Accommodeur Malouin;
- La Coopérative de consommation de l'île d'Anticosti (CCIA).

ÉVALUATION DES BESOINS ACTUELS ET FUTURS

HÉBERGEMENT

Pendant les saisons de pêche et de chasse, la majorité des unités d'hébergement des trois pourvoyeurs sont réservées aux clientèles ayant acheté un forfait en amont de leur séjour. Somme toute, pour séjourner sur l'île d'Anticosti, il est fortement recommandé de réserver à l'avance.

À Port-Menier, le besoin en hébergement touristique est flagrant. En haute saison (mi-juin à fin septembre), 16 des 25 chambres disponibles au village sont utilisées par la clientèle ayant réservé un forfait de villégiature. Il ne reste donc que neuf chambres disponibles en gîtes pendant la période la plus achalandée de l'année.

Dans une forte proportion, la clientèle d'affaires, qui doit se rendre à Port-Menier pour des travaux en tous genres, comble les disponibilités en hébergement dans les gîtes. La MIA, l'école, les services de santé et la Coopérative de consommation de l'île d'Anticosti (CCIA), pour ne nommer que ceux-ci, contribuent à l'effervescence de l'achalandage. Maintes fois pendant la haute saison et même parfois en hiver, il faut reporter un déplacement à Port-Menier pour cause de non-disponibilité d'hébergement.

Cet état de situation démontre le besoin criant de développer une nouvelle offre en hébergement. En effet, il est utopique de croire que l'offre actuelle saura répondre aux besoins générés par l'arrivée de nouvelles clientèles touristiques.



Cerf de Virginie à la robe atypique

ACTIVITÉS

Depuis des décennies, la destination touristique que représente l'île d'Anticosti s'est développée autour d'un produit dominant, soit la chasse sportive. Bien que la pratique de la chasse demeure une activité importante, l'intérêt pour la découverte de grands espaces naturels, sans prélèvement faunique, est une tendance reconnue.

Il ne faut pas passer sous silence la présence du Parc national d'Anticosti qui, tel le réseau des parcs du Québec, offre des activités de plein air et de découverte du milieu naturel. Cependant, la distance d'environ 150 kilomètres qu'il faut franchir pour y accéder, à partir de Port-Menier, est un frein pour plusieurs visiteurs.

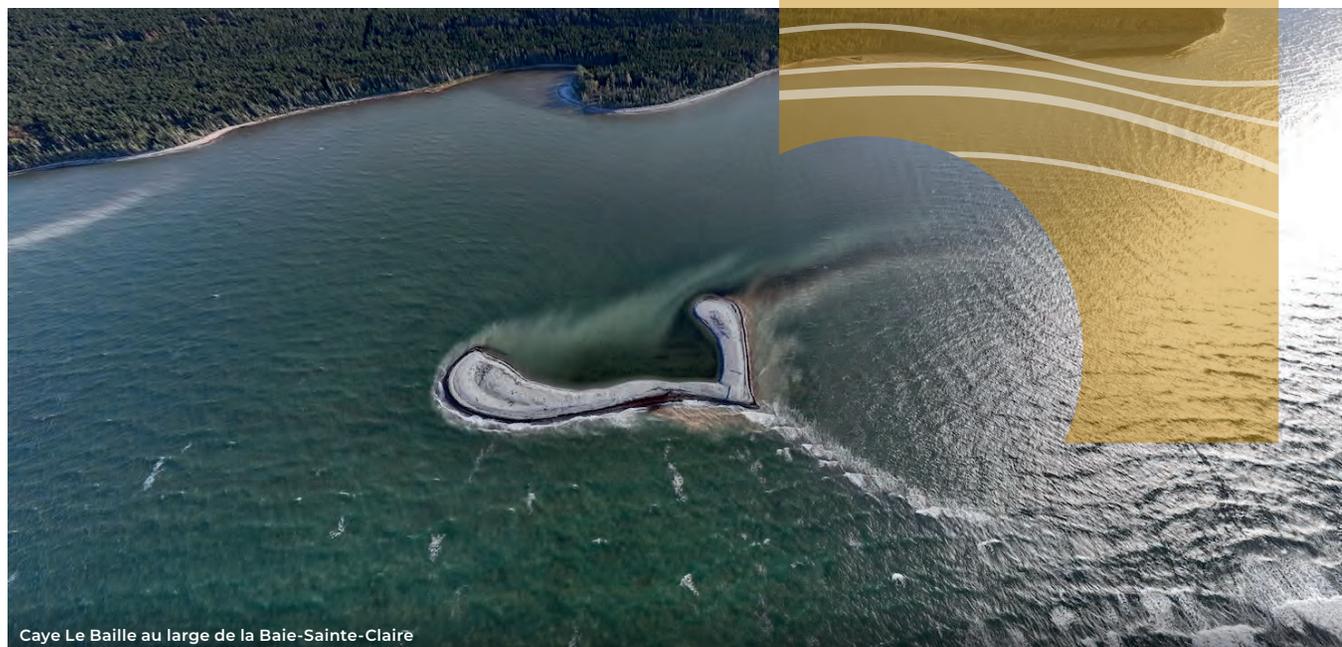
Pour Anticosti, la structuration d'une offre «écotouristique» permettrait de diversifier l'offre actuelle ainsi que de contribuer à l'amélioration des performances touristiques. D'autant plus que sa reconnaissance sur la liste du patrimoine mondial de l'UNESCO rehaussera le besoin d'offrir de nouveaux produits touristiques et d'augmenter la capacité d'accueil. Les besoins des voyageurs qui se rendront sur l'île Anticosti afin de découvrir ce joyau seront assurément différents.

LA DÉMARCHE VERS UN NOUVEAU PROJET TOURISTIQUE À ANTICOSTI

Lorsqu'une communauté prend la décision de réorienter son développement, s'entame un processus sensible et laborieux. Il aura fallu franchir plusieurs étapes et tenir plusieurs débats avant de se concerter vers une vision commune et de se projeter vers une nouvelle ère de développement.

Aux yeux des Anticostiens, cette nouvelle perspective oblige un changement du modèle touristique actuel. La communauté a la ferme intention de prendre une place active dans cette nouvelle ère touristique, différente de celle offerte par les pourvoires.

En débutant par les premières affirmations communautaires, une succession d'étapes préalables à la définition de ce « nouveau tourisme » a été réalisée. En voici une brève description.



Caye Le Baille au large de la Baie-Sainte-Claire

FORUM DU FUTUR DE L'ÎLE D'ANTICOSTI

Les 22 et 23 juin 2018 s'est tenue une rencontre citoyenne à Port-Menier qui changera le cours de la dynamique communautaire. Rappelons qu'en décembre 2017, le gouvernement fédéral avait confirmé l'inscription de l'Île d'Anticosti sur la Liste indicative des sites du patrimoine mondial de l'UNESCO. Devant le résultat positif de cette étape charnière, les citoyens ont compris qu'ils devaient se réunir pour réfléchir et échanger sur leur avenir face à la possibilité qu'Anticosti devienne un site mondialement reconnu.

En préparation de ces deux journées, plusieurs intervenants et partenaires avaient été invités à communiquer leur point de vue et à alimenter les réflexions. Les échanges entre les Anticostiens et les intervenants externes ont rehaussé la motivation à influencer le développement futur de l'île.

C'est dans cette foulée que les citoyens ont adopté la mission suivante :

« Nous nous donnons la mission de rendre la communauté anticostienne, dynamique, unie, viable et résiliente, d'y redémarrer une croissance en harmonie avec les principes du développement durable; nous visons une plus grande autonomie basée sur la mise en valeur de nos atouts et de notre entrepreneuriat local et souhaitons devenir une région touristique incontournable pour les Québécois et les visiteurs de partout dans le monde. »

Cet énoncé demeure une fierté et un gage de détermination de la communauté.

Une référence à ce Forum est disponible en ligne, sur le site Web de la MIA: [Retour sur le Forum du futur de l'Île d'Anticosti.](#)

STRATÉGIE DE TOURISME

Dans la foulée des travaux d'inscription d'Anticosti sur la Liste du patrimoine mondial de l'UNESCO, une étude, nommée la « Stratégie de tourisme »³, a été réalisée afin de définir la forme que pourrait prendre une future offre touristique. Un mandat fut confié à la firme COPTICOM afin d'élaborer cette stratégie. Le tout s'est effectué sous la supervision et l'apport considérable des membres d'un Comité de pilotage⁴.

Dès août 2022, la Municipalité de L'Île-d'Anticosti adoptait officiellement cette stratégie qui devint le guide d'un futur développement touristique dont les principales assises allaient reposer sur les principes suivants :

- Les orientations du patrimoine mondial de l'UNESCO;
- La capacité portante écologique de l'Île et la protection des paysages;
- Le maintien de la qualité de vie des habitants d'Anticosti et de l'expérience des touristes.

Cette stratégie de tourisme s'inspire de la mission citoyenne présentée précédemment. Elle fixe les balises pour toutes formes de développements touristiques potentiels. Elle est une garantie du respect des valeurs de la communauté et de l'équilibre entre le développement économique et l'environnement.

Ce que Destination Anticosti propose de mettre en œuvre s'inscrit entièrement à l'intérieur des balises et des orientations de la Stratégie. Il faut cependant noter que certaines actions indiquées dans cette dernière dépassent l'envergure du mandat que la MIA confiera à l'organisme. Pour n'en nommer que deux, citons le développement d'un lien interrives entre Anticosti, la Côte-Nord et la Gaspésie ainsi que l'établissement d'un Centre d'interprétation de la paléontologie et de la géologie et de l'histoire d'Anticosti qui seront pris en charge par d'autres entités.

Finalement, afin de démontrer l'importance de la Stratégie de tourisme, il est crucial de mentionner qu'elle est annexée à la Proposition d'inscription d'Anticosti sur la Liste du patrimoine mondial de l'UNESCO⁵. Elle a été considérée et appréciée lors de l'évaluation de la candidature réalisée par l'Union internationale pour la conservation de la nature (UICN) et lors des audiences publiques relatives à la création de la Réserve de biodiversité en 2022.



Plongeon huard

³ Stratégie de tourisme, Municipalité de L'Île-d'Anticosti. Août 2020, 44 pages. Pour obtenir une copie, veuillez formuler une demande à l'adresse suivante: reception@ile-anticosti.org

⁴ Le comité de pilotage pour la proposition d'inscription d'Anticosti sur la Liste du patrimoine mondial de l'UNESCO était composé des représentants des groupes suivants: Première Nation des Innus de Nutashkuan, Conseil des Innus de Ekuanitshit, COPTICOM, MELLCC, Municipalité de L'Île-d'Anticosti, Nature Québec et Tourisme Côte-Nord.

⁵ Municipalité de L'Île-d'Anticosti. Proposition d'inscription sur la Liste du patrimoine mondial – Anticosti: un regard exceptionnel sur la première extinction massive du vivant. Janvier 2022, 221 pages. Disponible en ligne au <https://whc.unesco.org/fr/list/1686/documents/>

ANALYSE TERRITORIALE

La première étape de ce nouveau projet touristique fut la détermination d'un territoire propice à son développement. Pour ce faire, une analyse de l'occupation du territoire de l'île fut réalisée.

Le tableau suivant présente le résultat de cette caractérisation territoriale.

L'ÎLE D'ANTICOSTI

Occupant	Superficie (km2)
Pourvoirie à droits exclusifs de chasse et de pêche Sépaq Anticosti	4 183
Pourvoirie à droits exclusifs de chasse et de pêche Safari Anticosti	1 997
Pourvoirie à droits exclusifs de chasse et de pêche du lac Geneviève	721
Territoire des résidents ⁶	342
Parc National d'Anticosti	572
Réserve écologique Grand Lac Salé	24
Réserve écologique Falaise aux Goélands	4
Réserve écologique de la Pointe-Heath	14
Total	7 857

⁶ Le secteur décrit comme le Territoire des résidents est une zone exclusive de chasse de 342 km2 réservée aux résidents de l'île. Pour se qualifier à ce titre, il faut avoir une adresse locale et résider sur l'île minimalement six mois plus un jour par année. La gestion des droits de chasse est rigoureuse et assurée par le Comité adviseur des résidents d'Anticosti.

Ce tableau indique que huit territoires, découpés en fonction de cinq statuts territoriaux différents, couvrent l'île d'Anticosti. Un total de 7 857 km² est utilisé par différents statuts de gestion (pourvoiries à droits exclusifs et territoire des résidents) ou de protection (parc national et réserves écologiques) sur la superficie totale de l'île qui est de 7 955 km².

Dans une perspective de développement où l'on veut offrir un produit qui ne sera pas générateur de conflits d'usages et qui cohabitera avec l'offre existante, il est logique d'implanter celui-ci sur une zone exempte de droits territoriaux consentis. La seule partie actuellement libre d'affectation est le secteur de l'ouest de l'île. Ce territoire, aussi appelé Zone 20, couvre une superficie de 93 km², adjacente au périmètre urbain de Port-Menier. Les possibilités qu'offre ce secteur pour le développement d'un produit axé sur la nature, les activités de plein air, l'aventure douce et la villégiature sont impressionnantes.

Dans cette analyse territoriale, il fut constaté que la zone 20 était demeurée libre de statuts particuliers depuis que les citoyens s'étaient prononcés contre l'annexion de celle-ci aux limites du parc National d'Anticosti en 2001. La principale raison évoquée, à l'époque, était le maintien du libre accès à ce secteur contigu aux limites du village. Il avait tout de même été accepté par la population que cette zone soit exempte d'activité de chasse, ce qui en fait un des rares territoires ayant cette caractéristique.

Devant les grandes qualités de cette zone, qui seront décrites davantage dans une section subséquente, il a fortement été recommandé aux élus municipaux de réaliser le projet touristique sur celle-ci. Cette recommandation fut acceptée à la condition de développer un concept respectueux des écosystèmes naturels, de sa capacité de support, de la protection de ses paysages et évidemment, de l'acceptabilité sociale. Dès lors, la dénomination Zone 20 se transforma par l'appellation « Secteur-Ouest ».



Le Cap-aux-Anglais

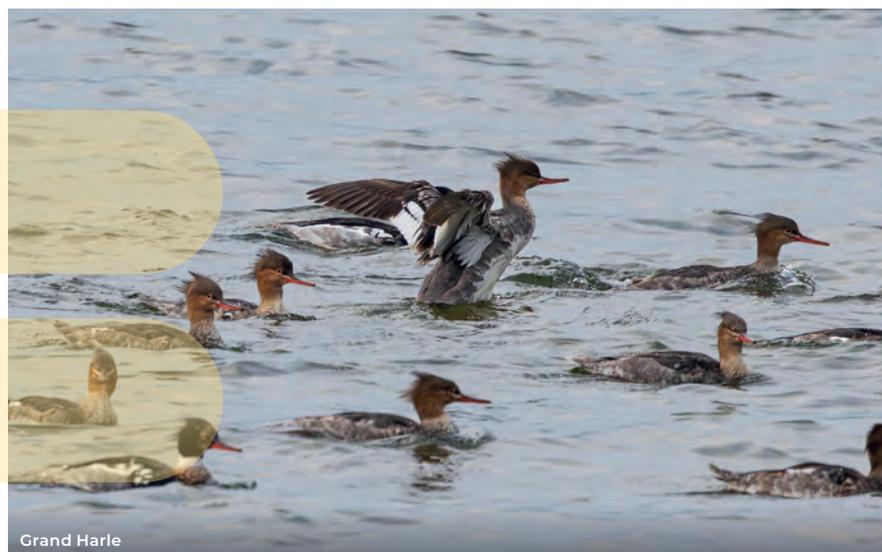
IDÉATION SUR LE CONCEPT

Les principaux piliers d'un développement acceptable dans le cadre de la Stratégie de tourisme et correspondant aux attentes municipales se présentent ainsi :

- Respect impératif du milieu naturel;
- Création d'un lieu ouvert à tous, qu'ils soient Anticostiens ou visiteurs;
- Établissement d'un lieu de partage entre les visiteurs et les Anticostiens;
- Mise en place d'un encadrement réglementaire visant la protection des paysages;
- Instauration de règles qui encadrent les destinations écotouristiques internationales;
- Respect des lois et règlements provinciaux et fédéraux;
- Développement en harmonie avec les intervenants touristiques de Port-Menier;
- Création de liens stratégiques et complémentaires avec les autres activités offertes sur l'ensemble de l'île, par exemple le parc national d'Anticosti et les pourvoyeurs;
- Établissement d'un lien étroit avec les activités scientifiques qui seront développées par la mise en œuvre du Plan directeur d'interprétation d'Anticosti (PDIA);
- Établissement d'un encadrement sain et sécuritaire pour l'ensemble des activités;
- Maintien de la continuité des activités touristiques présentement offertes par la Municipalité, dont la gestion et l'opération du camping du Château et des unités d'hébergement de Pointe-Ouest;
- Intégration du village de Port-Menier, avec ses attraits et services, à l'ensemble de l'offre écotouristique.



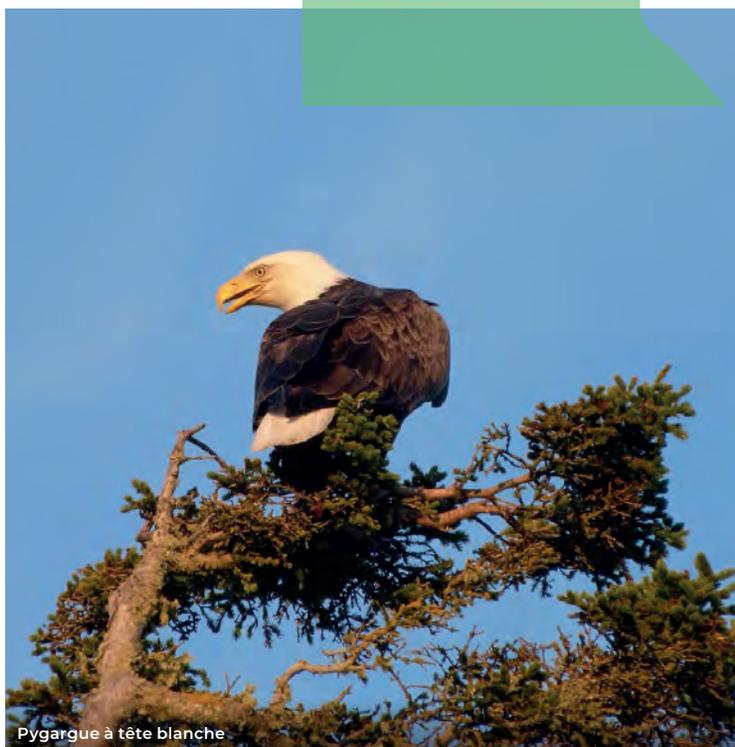
Renard argenté



Grand Harle



Crenouille léopard



Pygargue à tête blanche

Le Secteur-Ouest étant retenu comme zone où se déploieront les activités, un brassage d'idées sur les potentiels d'activités a permis d'identifier ceux-ci :

- Développement d'une offre d'hébergement expérientiel haut de gamme;
- Développement de la villégiature commerciale;
- Mise à niveau des unités d'hébergement de la Pointe-Ouest;
- Développement d'une offre de restauration;
- Aménagement d'un lieu public central, comme un abri et un feu de cuisson, et organisation de fêtes;
- Développement d'un concept de campings aménagés avec services;
- Aménagements pour pique-niques et festins de bord de mer;
- Offre de soins de santé et de bien-être (spa, sauna, massothérapie, bain de boue, etc.);
- Offre d'activités guidées, dont interprétation ou activités scientifiques ou de plein air;
- Interprétation de la riche histoire de l'île;
- Développement d'un sentier d'interprétation de la nature;
- Développement de sentiers de vélos (montagne et à pneus surdimensionnés);
- Mise en valeur et interprétation du plateau rocheux côtier (reef);
- Mise en valeur et observation du mouvement des marées;
- Interprétation de la faune aviaire, terrestre et piscicole;
- Interprétation des différents écosystèmes;
- Observation et interprétation de la migration des mammifères marins à partir de la rive;
- Ornithologie;
- Mycologie;
- Archéologie;
- Observation de ciels étoilés;
- Yoga, méditation et relaxation;
- Expression et diffusion culturelles;
- Événements;
- Land art;
- Et autres à définir.

Suivant cette énumération de produits, de services et d'activités, il fallait structurer une offre équilibrée et surtout adaptée aux besoins et aux attentes d'une clientèle internationale. Pour ce faire, la MIA a accepté de présenter son projet devant un groupe d'experts afin d'obtenir un regard externe et de bénéficier de leur expertise en la matière.

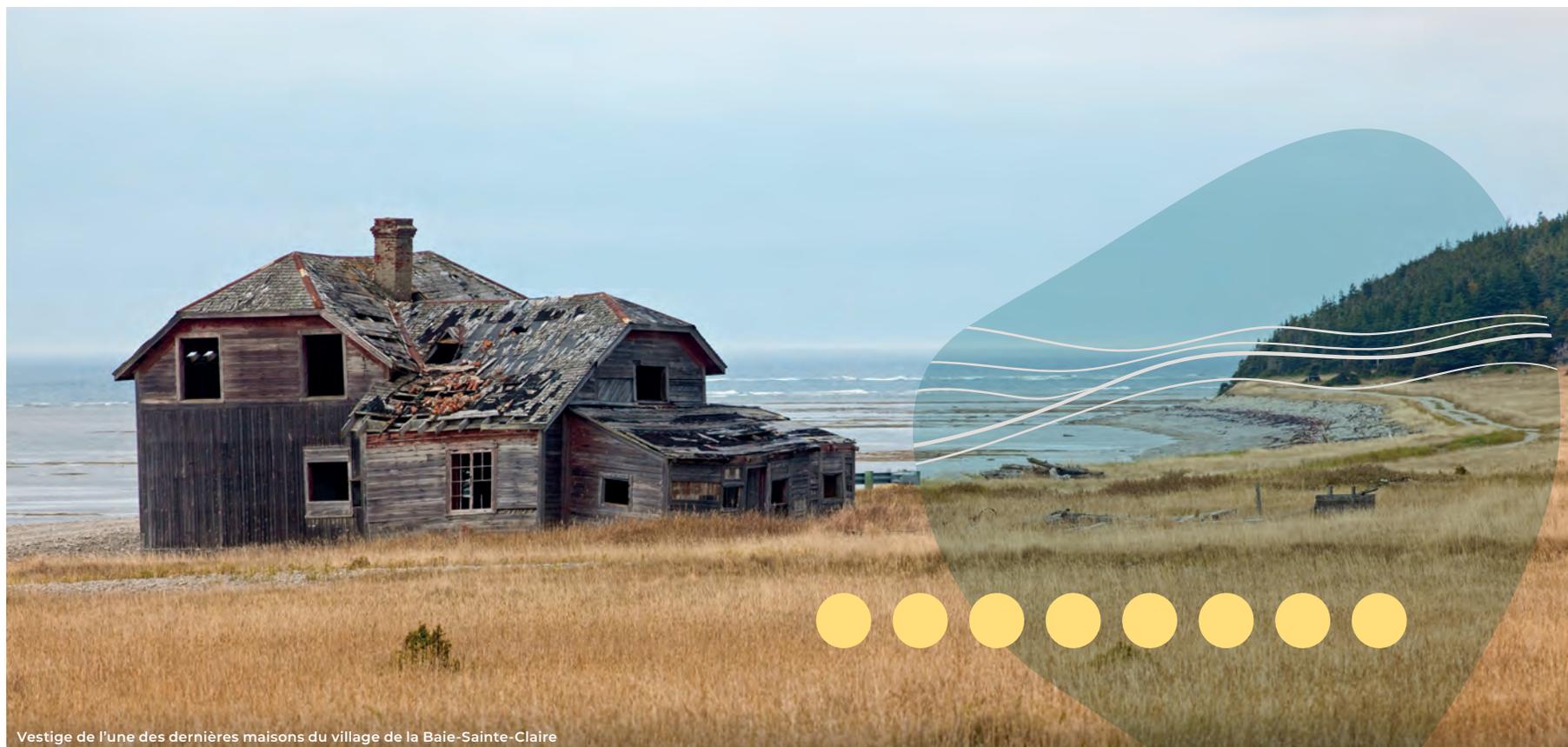
VALIDATION PAR DES EXPERTS DE DIFFÉRENTS DOMAINES LIÉS AU TOURISME

Plusieurs individus, dont les qualités professionnelles dans le domaine du tourisme au Québec, ont été ciblés. La sélection des experts a reposé sur trois principaux critères.

1. La motivation et la disponibilité à réaliser cet exercice;
2. Le champ d'expertise;
3. Les réalisations de l'individu dans l'industrie québécoise du tourisme.

Il a fallu limiter le groupe d'experts à huit personnes pour des raisons de logistique et de budget. Ce ne sont pas toutes les composantes du projet qui ont pu faire l'objet d'analyses, mais les dominantes y étaient.

Au cours de cet exercice qui s'étala sur trois jours, soit les 8, 9 et 10 septembre 2021, les huit spécialistes ont été invités à se prononcer librement sur tous les éléments qui leur ont été présentés.



Vestige de l'une des dernières maisons du village de la Baie-Sainte-Claire

Les tableaux suivants présentent les experts et les représentants locaux qui les ont accompagnés :

LES EXPERTS

THÈME/RÔLE	INDIVIDU	ENTREPRISE/ORGANISME/EXPERTISE
Tourisme, patrimoine, culture et accueil touristique	Pierre Bellerose	Consultant en tourisme, ex-v.-p. de Tourisme Montréal et président du conseil de l'Incubateur Mt Lab
Interprétation des milieux naturels, aménagement des sites et tourisme durable	Pascale Marcotte	Professeure titulaire, Département de géographie, directrice du Certificat en tourisme durable, Université Laval
Développement de destinations et d'attraites touristiques internationaux	Georges Vacher	Pionnier chez Air Transat et Vacances Air Transat, ex sous-ministre, ministère du Tourisme du Québec
Activités écotouristiques, aventure et plein air	Pierre Gaudreault	DG, Aventure écotourisme Québec
Hébergement touristique expérientiel et événementiel	Jonathan Galarneau et Simon Galarneau	Promoteur, Repère Boréal et Productions Légion (événementiel)
Développement de la randonnée pédestre	Grégory Flayol	DG adjoint, responsable des programmes, Rando Québec
Tourisme et communauté	Alain Larouche	Anthropologue/consultant tourisme. Développement et acceptabilité sociale locale

LES PARTICIPANTS LOCAUX

Municipalité de L'Île-d'Anticosti	John Pineault	Maire
Municipalité de L'Île-d'Anticosti	Mathieu Gravel	Directeur général par intérim
Présentations, animations et liens entre les participants	Jacques Lévesque	Ressource externe, Tourisme Côte-Nord
Soutien à la rédaction du compte-rendu de l'activité avec Jacques Lévesque	Geneviève Fournaise	Responsable du tourisme et chargée de projet. MIA



Phoques sur un récif devant Port-Menier

Cet exercice donna les résultats attendus. Les experts ont clairement affirmé que l'amalgame des activités envisagées dans le Secteur-Ouest avaient les qualités et caractéristiques requises pour devenir une destination écotouristique de grand calibre. Avec l'ajout de la notoriété du nom Anticosti, tous étaient d'avis que ce futur produit jouit d'un potentiel calibre international.

La principale recommandation fut d'approfondir les connaissances par différents mandats et études sur les produits qui seront développés.

En résumé, cette étape de validation a évidemment rassuré la MIA sur sa vision de développement d'un produit touristique, mais elle a surtout confirmé que le projet était sur la bonne voie. Les discussions entre les experts sur le potentiel d'attractivité de ce concept, notamment auprès des clientèles internationales, dont celles intéressées par les lieux classés UNESCO, furent motivantes pour la suite.

Un rapport détaillé de cet exercice de validation a été produit et déposé à la MIA et au MTO à l'automne 2021.

PRÉSENTATION DU SECTEUR-OUEST

Comme son nom l'indique, le Secteur-Ouest couvre l'extrémité ouest de l'Île. D'une superficie de 93 km² (9 300 hectares), ce milieu naturel jouit d'excellentes caractéristiques pour accueillir un projet écotouristique.

Disposant de conditions idéales pour la pratique d'activités de plein air, le Secteur-Ouest regorge de potentiels remarquables pour l'interprétation de l'histoire, du patrimoine humain et bâti, de la faune et de la flore. Par surcroît, la présence d'importants sites fossilifères rend possibles les activités à caractère scientifique liées à la géologie et à la paléontologie.



Bernaches du Canada (outardes)

LIMITES GÉOGRAPHIQUES

Le Secteur-Ouest est bordé par le golfe du Saint-Laurent sur ses limites sud, ouest et nord. Du côté est, une partie de la délimitation du territoire concorde avec le tracé de la route qui mène au lac du Ruisseau, une autre par une partie de la rive ouest du lac Plantain et une dernière par les rives ouest de la rivière Plantain et du ruisseau Diane (voir carte, page suivante).

ACCÈS ROUTIER

À partir du village, il est possible d'accéder au Secteur-Ouest en empruntant le Chemin de la Baie-Sainte-Claire, principale voie d'accès qui traverse le secteur d'est en ouest. À environ un kilomètre sur cette route forestière, un pont enjambe la rivière Plantain. Cette structure marque l'entrée du Secteur-Ouest.

Les trois principaux lieux (l'Anse-aux-Fraises, Pointe-Ouest et la Baie-Sainte-Claire) sont facilement accessibles par des routes de gravier carrossables et bien entretenues. Le ministère des Transports assume l'entretien du Chemin de la Baie-Sainte-Claire. En hiver, les routes ne sont pas déneigées. La distance pour se rendre à Pointe-Ouest à partir du village est de 18 kilomètres, de 15 kilomètres pour accéder à la Baie-Sainte-Claire et de 14 kilomètres pour l'Anse-aux-Fraises.



Secteur-Ouest de l'Île d'Anticosti

- Secteur-Ouest
- Territoire municipal et zones d'exclusion de la RBA
- Sites fossilifères
- Maison du Douanier
- Épave du Calou
- Unités d'hébergement de Pointe-Ouest
- Camping du Château
- Toilettes sèches
- Sentiers de randonnée
- Routes tous véhicules
- Le « Reef »

Distances de Port-Menier

Anse-aux-Fraises	14 km
Baie-Sainte-Claire	15 km
Pointe-Ouest	18 km



Vestige du village de l'Anse-aux-Fraises

TROIS LIEUX PHARES

Le pouvoir attractif du Secteur-Ouest repose sur trois magnifiques sous-secteurs portant chacun de forts traits d'unicité. Les différentes études réalisées sur les volets de développement de Destination Anticosti présentent plus en profondeur la description de ces lieux. La description sommaire présentée ci-après n'est qu'un aperçu de la richesse de chacun de ces lieux phares.

Anse-aux-Fraises

Site d'un ancien village créé en 1872, l'Anse-aux-Fraises fut habitée jusqu'en 1920. Les habitations ont toutes été détruites à la suite de la fermeture du village. Il ne reste que quelques structures effondrées et le cimetière. La forêt n'a pas repoussé à la suite de la disparition du village, si bien que l'Anse-aux-Fraises est maintenant un immense champ d'herbacés bordé par le golfe du Saint-Laurent. L'environnement marin de ce lieu procure un sentiment d'immensité, de quiétude et de liberté.

L'Anse-aux-Fraises se démarque par la présence d'un site fossilifère de grande importance, le cap de la Vache-Qui-Pisse. Cette falaise de 15 mètres, composée de strates sédimentaires, permet d'interpréter in situ 150 000 années de la vie terrestre. Chaque mètre de cette falaise équivaut à 10 000 ans. La plate-forme rocheuse de son littoral qui s'avance de quelques centaines de mètres vers le large complète la force attractive du lieu. Chercheurs et admirateurs de beautés naturelles s'y plaisent. D'ailleurs, le projet de mise en valeur scientifique prévoit une station d'interprétation dans ce lieu.

Un ostréiculteur y exploite un élevage. Il est possible de percevoir ses installations à marée basse. Depuis l'été 2023, des activités d'interprétation sur l'élevage d'huitres et des dégustations sont offertes sur place.



L'épave du Calou

Pointe-Ouest

Ce lieu est caractérisé par la présence d'un ancien phare qui y était érigé jusqu'en 1949. D'ailleurs, les résidents prirent la décision de construire un phare à cet endroit, en 1858, en raison des nombreux naufrages qui avaient eu lieu dans les environs. Actuellement, une tour d'acier remplace le vieux phare. Cette aide à la navigation maritime est toujours en opération.

Deux unités d'hébergement, nommées la Maison du Gardien et la Maison de l'Assistant, sont toujours fonctionnelles. Ces bâtisses, qui hébergeaient autrefois les gardiens de phare, appartiennent maintenant à la MIA. Elles sont offertes en location touristique.

À quelques dizaines de mètres des maisons, l'épave du Calou, un chalutier d'une longueur de 87 pieds qui s'échoua en 1982, attire la curiosité de tous les visiteurs.

Le site de Pointe-Ouest est un incontournable pour sa beauté, mais également pour ressentir la force du golfe du Saint-Laurent grâce aux grands vents de l'Ouest et à l'imposant effet du mouvement des vagues sur le reef.

Baie-Sainte-Claire

Bien que quelques vestiges demeurent apparents, cet ancien village est maintenant devenu un grand champ où les cerfs de Virginie sont devenus les principaux occupants. Malgré la disparition du village en entier, là où vivaient une soixantaine d'habitants en 1900, la Maison du Douanier demeure la seule maison à ne pas avoir été détruite. Ce bâtiment servait d'ailleurs à l'hébergement du douanier. Du fait de ses origines et relations européennes, Henri Menier accueillait sur l'Île des visiteurs qui devaient obligatoirement se présenter au poste de douane. Il semblerait que le riche chocolatier en assumait d'ailleurs tous les frais.

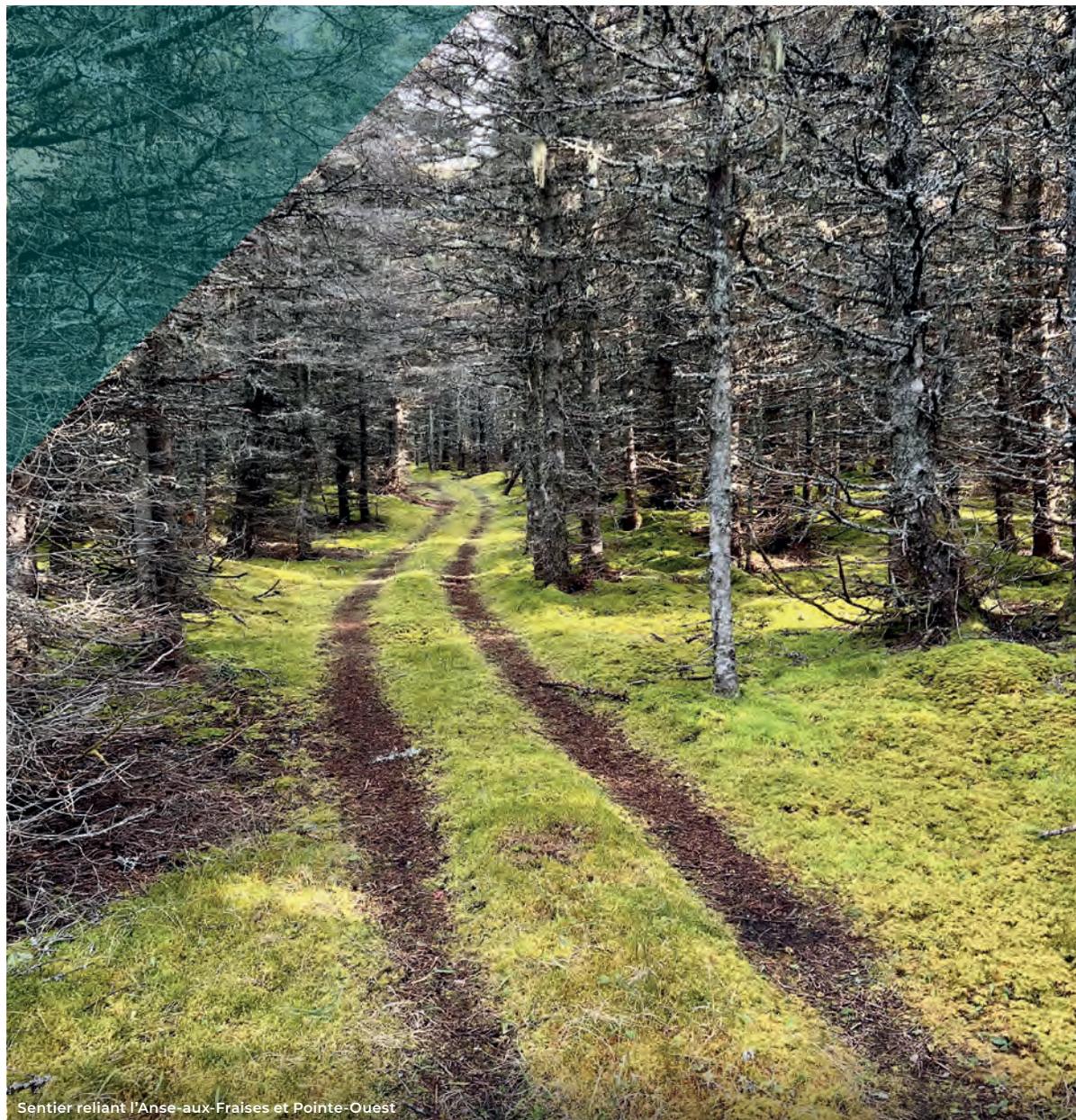
Ce site dispose d'un potentiel étonnant de mise en valeur, particulièrement par son histoire, sa beauté et sa faune. La Maison du Douanier, qui fut maintenue dans un état de conservation minimal par les efforts de bénévoles, apporte une valeur historique inestimable à ce lieu. On y retrouve également un four à chaux, construit en 1897 et restauré en 1985 par le ministère de la Culture et des Communications. Ce site est inscrit à l'Inventaire des sites archéologiques du Québec.

À partir du site du four à chaux, en longeant le rivage vers le nord, l'imposant Cap-aux-Anglais apparaît soudainement. Il est le deuxième site fossilifère en importance dans le Secteur-Ouest.

La Baie-Sainte-Claire, avec sa Maison du Douanier, est qualifiée de lieu iconique. Elle est une halte incontournable pour les randonneurs et les cyclistes ainsi qu'un lieu de rassemblement indispensable pour les villageois et les touristes.



La Baie-Sainte-Claire



Sentier reliant l'Anse-aux-Fraises et Pointe-Ouest

SENTIERS

Plusieurs kilomètres de sentiers non caractérisés ni catégorisés sillonnent le Secteur-Ouest. Ils sont utilisés librement pour la randonnée pédestre, un peu par les cyclistes et parfois par les quadistes. Certains sentiers datent de l'époque des anciens villages. Ils étaient utilisés pour relier ces lieux, à pied, en raquettes ou à cheval.

Plusieurs de ces sentiers, comme certaines routes secondaires, ont été construits par les compagnies à l'époque de l'exploitation forestière. Au fil du temps, plusieurs ont disparu, mais d'autres sont entretenus par les résidents.

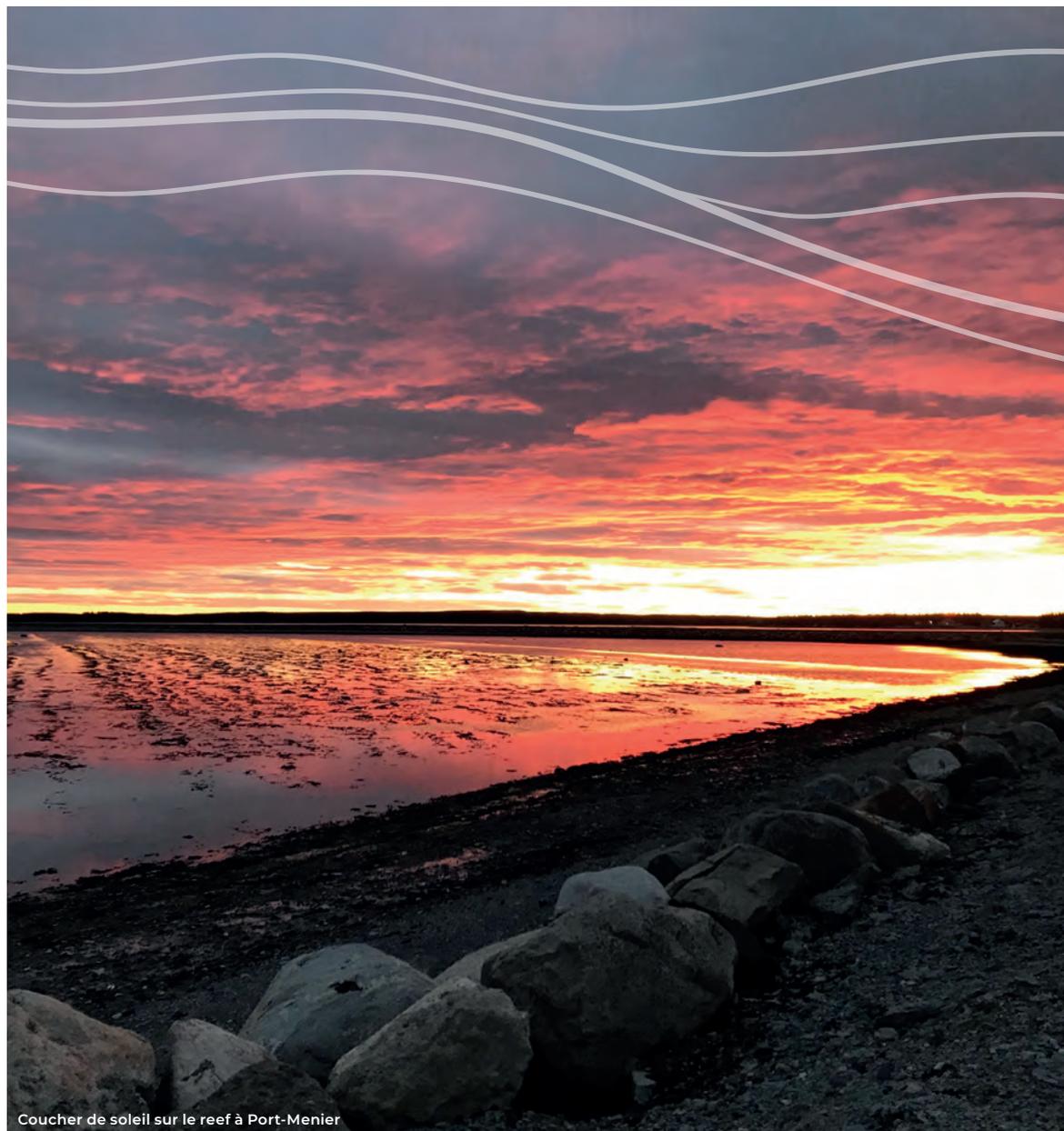
Il y a quelques années, le développement d'un sentier qui permettrait aux randonneurs de faire le tour de l'Île faisait partie des projets de la MIA. Ce sentier prévoyait un parcours de plus de 500 kilomètres. Le point de départ (kilomètre 0), ainsi qu'une partie du premier tronçon, se situait dans le Secteur-Ouest. Les derniers travaux d'aménagement sur le sentier Trans-Anticostien ont été réalisés à l'été 2021. À la suite de plusieurs considérations, dont la lourde tâche d'entretien causé par les chablis, il fut convenu de suspendre le projet pour une période indéterminée.

PAYSAGES

Les hautes valeurs paysagères du Secteur-Ouest font partie de ses grands atouts. Les quarante kilomètres de littoral donnent accès à une multitude de magnifiques points de vue, tandis que la partie intérieure du secteur présente des lieux sauvages où la forêt domine.

La Maison du Douanier, les falaises fossilifères, la plate-forme rocheuse côtière, les cascades, l'épave du Calou et les nombreux cerfs que l'on croise sont autant de sujets qui se laissent admirer et photographier. Les couchers de soleil que l'on peut observer à partir du village sont reconnus pour leur grande beauté; ceux de l'Ouest le sont tout autant, sinon plus. À preuve, les admirateurs de ces tableaux éphémères hauts en couleur se passent le mot et se donnent rendez-vous à la Baie-Sainte-Claire pour terminer leur journée dans un état d'émerveillement.

La Stratégie de tourisme stipule clairement que toute activité touristique doit être conçue dans le respect de trois balises dont la protection des paysages. À cet égard, la Politique et les chartes de tourisme responsable et durable de Destination Anticosti (voir annexe 13) ainsi que le Plan de conservation de la Réserve de biodiversité d'Anticosti, sans être des plans destinés exclusivement à la protection des paysages, fournissent l'encadrement nécessaire à la protection de cette valeur.



Coucher de soleil sur le reef à Port-Menier



Route longeant la Baie-Sainte-Claire

RÉSERVE DE BIODIVERSITÉ D'ANTICOSTI

La Réserve de biodiversité d'Anticosti (RBA)⁷ a été créée par le gouvernement du Québec dans le cadre du processus d'inscription d'Anticosti au patrimoine mondial de l'UNESCO. Cette aire protégée assure la protection des fossiles, de la géologie et de la biodiversité uniques de l'Île d'Anticosti.

Le Secteur-Ouest est intégré au territoire de la RBA. Ce statut d'aire protégée confère à ce secteur une protection qui restreint les usages incompatibles avec les objectifs de conservation tout en permettant la poursuite des activités récréotouristiques compatibles.

ZONES D'EXCLUSION DE LA RBA

Dans le cours du processus de création de la RBA, la MîA avait pris entente avec le gouvernement du Québec pour soustraire de l'aire protégée des superficies de terrain qui lui appartenaient que l'on nomme zones d'exclusion. Le Secteur-Ouest en compte cinq.

Ces zones présentent de fortes capacités de développement. Elles ne sont pas entièrement soumises aux règles qui régissent la RBA, mais leur développement devra garantir une complémentarité et une cohérence avec le concept écotouristique du Secteur-Ouest.

Les cinq zones réunies donnent une superficie de 178,67 hectares (1,79 km² ou 1 786 700 m² ou 19 232 879 pi²). Ces superficies de terrains, sous gestion municipale, représentent d'importants potentiels pour l'avenir. Quatre d'entre elles offrent une vue sur le golfe du Saint-Laurent, ce qui rehausse leur valeur.

SUPERFICIES DES ZONES D'EXCLUSION

Zone d'exclusion	Superficie en hectares
L'Anse-aux-Fraises	48,60
Pointe-Ouest	25,57
Baie-Sainte-Claire	74,17
Chemin vers les chutes à Boulay	9,44
Lac Plantain	20,89
Total	178,67

L'annexe 2 présente la délimitation des zones d'exclusion produite par le MELCCFP à partir de photos aériennes.

Pour assurer la compréhension de cet élément du développement de Destination Anticosti, il est indispensable de consulter l'annexe 2: **Zones d'exclusion secteur Ouest, MELCCFP. Février 2024**

→ [Cliquez pour consulter les annexes en ligne](#)



⁷ La Réserve de biodiversité d'Anticosti a obtenu son statut permanent le 10 janvier 2024. Elle couvre une superficie de 1 693 km² qui englobe une bande littorale au pourtour de l'Île à laquelle s'ajoutent trois secteurs, soit le secteur de la Pointe-Ouest, le secteur du bassin versant de la rivière Jupiter et de la Pointe-Sud-Ouest ainsi que le secteur de la Pointe Est. (Source : Direction des aires protégées du ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs [MELCCFP], Plan de conservation de la réserve de biodiversité d'Anticosti. 2023. 30 pages.)



EXCLOS DE BAIE-SAINTE-CLAIRE

Un aménagement typique d'Anticosti, mais peu fréquent ailleurs au Québec, est l'exclos. Il s'agit d'un espace clôturé, destiné à protéger et à étudier l'évolution d'un milieu naturel. À Anticosti, les exclos soustraient des parties de territoire pour éliminer le broutage intensif des cerfs et permettre à la forêt de se régénérer. Selon les créateurs de ce concept, après quelques décennies sans l'effet du broutage, l'exclos présente une forêt plus mature et diversifiée, dont l'espace redevient disponible pour l'alimentation des cerfs. L'exclos de Baie-Sainte-Claire a une superficie d'un hectare, soit cent mètres par cent mètres. En comparaison avec tous les autres exclos répartis sur l'ensemble de l'Île, il est de très petite taille. Il a été construit en 1999 par le ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs pour en faire un exclos de démonstration. Le ministère confia la gestion de celui-ci à la Sépaq, qui l'utilisa pour faire découvrir aux chasseurs sportifs et aux visiteurs le rôle de cet aménagement. Il est muni d'une passerelle d'accès pour faciliter les visites. Il est localisé en bordure du Chemin de la Baie-Sainte-Claire, et on y accède en empruntant une route secondaire sur quelques dizaines de mètres.

Exclos de Baie-Sainte-Claire

LE PROJET

IMPORTANT

Chacune de ces annexes est une partie intrinsèque du Concept touristique et plan d'implantation. La lecture du présent document, sans se référer à l'annexe correspondante au sujet traité, ne pourra procurer une compréhension suffisante à l'évaluation de celui-ci. Il est donc essentiel de prendre en considération le contenu de chacune des annexes dans les analyses afin d'être en mesure de porter une appréciation objective de son importance, de sa pertinence et de son apport dans le projet.

→ Cliquez pour consulter les annexes en ligne

Destination Anticosti est un projet touristique de la MÎA soutenu par deux objectifs indissociables:

- Se préparer à l'arrivée de nouvelles clientèles touristiques générées par la reconnaissance d'Anticosti au patrimoine mondial de l'UNESCO;
- Se développer dans le respect de l'affirmation citoyenne du Forum du futur de l'Île d'Anticosti de juin 2018.

« Nous nous donnons la mission de rendre la communauté anticostienne, dynamique, unie, viable et résiliente, d'y redémarrer une croissance en harmonie avec les principes du développement durable; nous visons une plus grande autonomie basée sur la mise en valeur de nos atouts et de notre entrepreneuriat local et souhaitons devenir une région touristique incontournable pour les Québécois et les visiteurs de partout dans le monde. »

Affirmation citoyenne, Forum du futur de l'île d'Anticosti, juin 2018

Le cumul d'informations, d'analyses, d'études et d'évaluation de besoins obtenus dans le cours de la démarche, soutenu par le consensus social, circonscrit le projet à l'intérieur de ces balises:

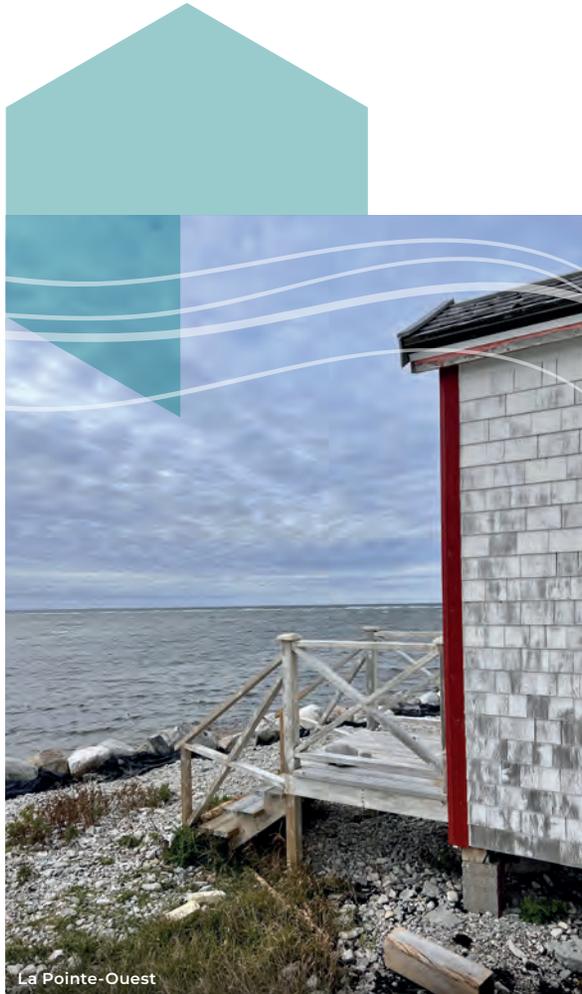
1. Développer une nouvelle offre touristique au village de Port-Menier et dans le Secteur-Ouest, qui répond aux besoins du futur achalandage généré par le site du patrimoine mondial de l'UNESCO d'Anticosti;
2. Développer des nouvelles unités d'hébergement afin de répondre à la demande actuelle et future de la clientèle touristique;
3. Réaliser plusieurs aménagements dans le Secteur-Ouest, principalement dans les sentiers et les haltes, afin d'en faire une zone attrayante et sécuritaire pour la pratique de la randonnée pédestre et du vélo;
4. Offrir une programmation d'activités de plein air, d'aventures douces et de découvertes de la culture, du patrimoine et du milieu naturel;
5. Créer un lien entre les activités d'interprétation de la géologie et de la paléontologie qui seront offertes à la station d'interprétation de l'Anse-aux-Fraises et les différentes activités offertes dans le secteur;
6. Restaurer les bâtiments appartenant à la MÎA dans le Secteur-Ouest, soit les Maisons du Gardien et de l'Assistant de Pointe-Ouest ainsi que la Maison du Douanier de Baie-Sainte-Claire;
7. Réduire au minimum l'empreinte écologique par l'utilisation d'énergies renouvelables, particulièrement l'énergie solaire et l'utilisation de bicyclettes à assistance électrique pour les déplacements vers le village et les sites d'activités;
8. Adopter une Politique et des chartres de tourisme responsable et durable.
9. Permettre à la communauté d'occuper un rôle proactif dans le développement économique et touristique local;
10. Favoriser et animer les liens entre les visiteurs et les résidents;
11. Confier la gestion et l'opération des services touristiques à une corporation autonome.



À l'avant plan, maison disparue de l'ancien village de la Baie-Sainte-Claire

La faisabilité de ce projet s'est vue confirmée par l'intervention d'experts de différents domaines qui, à la demande de la MÎA, sont intervenus sur des sujets spécifiques, mais à l'intérieur d'une vision commune. Chaque rapport produit par ces professionnels sera brièvement décrit dans la présente section afin de les introduire à l'intérêt du lecteur. Elles font partie intégrante du **Concept touristique et plan d'implantation de Destination Anticosti**. Tous ces rapports devront être utilisés comme guide de réalisation.

Aux fins de l'utilisation du présent **Concept touristique et plan d'implantation**, il est important de considérer que les éléments majeurs comme le choix du site pour le développement de l'hébergement, la rénovation et la requalification de bâtiments appartenant à la MÎA, dont les unités de Pointe-Ouest et la Maison du Douanier, ainsi que les aménagements de sentiers dans le Secteur-Ouest ont reçu, après présentation et analyse, l'aval municipal.



La Pointe-Ouest

UNITÉS D'HÉBERGEMENT DE POINTE-OUEST

La MîA est propriétaire des deux unités d'hébergement touristique de Pointe-Ouest qu'elle offre en location touristique: la Maison du Gardien et la Maison de l'Assistant. Avec les années, ces bâtiments, qui datent de l'époque des gardiens de phares, ont subi l'épreuve du temps. Leur cachet patrimonial et le lieu où elles sont sises en font des infrastructures authentiques, mais il est évident que plusieurs rénovations seront nécessaires afin de permettre une utilisation touristique convenable.

Afin d'évaluer l'ampleur des besoins et de valider la faisabilité d'intégrer ces unités à l'offre d'hébergement touristique de Destination Anticosti, un mandat fut confié à une firme spécialisée.

Plusieurs heures ont été consacrées aux investigations avant de pouvoir confirmer que les éléments structurels de base (fondation, ossature, toiture, etc.) sont toujours en bon état. À cet effet, il a été confirmé que les travaux requis et les réaménagements proposés peuvent être réalisés sur les fondations et les structures actuelles.

Le rapport présenté à l'annexe 3 décrit les travaux à réaliser dans le but d'en faire des hébergements touristiques de haute qualité. La page 34 de ce rapport présente un rendu d'artiste qui permet de visualiser les unités une fois qu'elles auront été restaurées. Dans cette approche pavillonnaire, la Maison du Gardien (bâtiment principal) deviendrait

l'unité de séjour principale incluant plusieurs pièces d'ambiance et de repos avec vue sur le Saint-Laurent: une salle à manger, des salles d'eau et une cuisine entièrement équipée. Les cinq chambres à coucher, équipées de salles d'eau individuelles, seraient regroupées dans la Maison de l'Assistant. Le concept prévoit que les deux unités seraient réunies par un passage-verrière donnant accès à une zone de détente et à une chambre expérientielle indépendante, incluant un plafond de verre, pour observer les ciels étoilés.

L'ajout d'une expérience distinctive viendra renchérir l'offre d'hébergement touristique et en fera même un produit d'appel. Le concept novateur, le caractère patrimonial des bâtiments et l'environnement maritime à proximité marqueront les séjours des visiteurs. Le confort et le modernisme, combinés à l'authenticité et à la force des lieux, en feront des résidences signatures du projet.

Pour assurer la compréhension de cet élément du développement de Destination Anticosti, il est indispensable de consulter l'annexe 3: **Pointe-Ouest, Un regard nouveau, une vision conceptuelle, un déploiement architectural, Galarneau-Galarneau, Mars 2023**

→ [Cliquez pour consulter les annexes en ligne](#)



Coucher de soleil sur la Baie-Sainte-Claire

POINTE-DU-CHÂTEAU-MENIER

Les premières réflexions de la MIA sur le développement de l'hébergement touristique ont porté sur le choix du site où elles seraient implantées. Le Secteur-Ouest comprend cinq zones d'exclusion de la RBA où il est possible de réaliser des développements de villégiature commerciale ou privée.

À la suite d'échanges, le conseil municipal recommanda d'analyser la possibilité de développer des unités d'hébergement touristique dans l'environnement immédiat du village plutôt que de s'éloigner vers les zones d'exclusion. L'hypothèse de construire les unités sur des terrains municipaux, près du noyau villageois, répondait davantage à la volonté de dynamiser la communauté.

Le site de la Pointe du Château-Menier, lieu où était érigé le château de ce jadis propriétaire de l'île, est une propriété municipale. Ce terrain de 12,37 hectares (123 700 m²), situé dans la partie ouest de la municipalité, est actuellement utilisé pour différents usages. Un camping de cinq emplacements occupe une portion du site. Les ruines du Château-Menier reposent sur une zone patrimoniale protégée par règlements municipaux. Le Pavillon communautaire Luc-Jobin et l'aire de feux à proximité complètent l'offre disponible sur le site. Une portion considérable de la superficie du site demeure non utilisée.

À la suite d'un consensus municipal, il fut décidé de confier un mandat à une firme spécialisée en aménagement du territoire afin d'évaluer les différentes possibilités d'aménagement sur ce site. Les résultats des travaux sont d'ailleurs présentés dans l'annexe 4.

Le concept d'aménagement proposé établit une subdivision en quatre zones. Les aires actuelles qu'occupent les principaux usages sont maintenues (patrimonial et communautaire) auxquelles s'ajoutent les zones d'accueil et d'hébergement (voir page 22 de l'annexe 4).

- La zone patrimoniale assure l'espace nécessaire à la protection et à la mise en valeur des reliques du Château-Menier, du phare et de la sépulture Gamache;
- La zone communautaire dans laquelle se situe le Pavillon Luc-Jobin ajoute une aire de détente en bordure du ruisseau Du Château avec un spa. L'aire de feu communautaire sera complètement réaménagée;
- La zone d'accueil comprend un bâtiment construit à l'entrée du site. Sur un espace adjacent à ce dernier, un atelier pour la gestion de la flotte de vélos à assistance électrique serait érigé. Le nombre de sites de camping offert serait légèrement augmenté et réparti différemment sur le site;
- La zone d'hébergement couvre la plus importante superficie.

La proposition d'aménagement pour la zone d'hébergement permettrait d'y construire 21 unités avec empreintes minimales au sol et protection du couvert forestier. La quiétude des utilisateurs a été prise en compte en proposant une zone tampon forestière entre les unités.

Les unités de type minimaison ou microhabitation seront d'architecture contemporaine et conçues pour assurer un confort aux quatre saisons et procurer une agréable expérience. Plusieurs fournisseurs québécois offrent des produits qui correspondent aux besoins

de Destination Anticosti. La logistique entourant le transport et l'installation des unités d'hébergements sur le site sera considérée dans la sélection du ou des modèles d'habitation. Le choix final du fournisseur et des modèles sera déterminé à l'étape de l'étude de prérealisation.

La proximité du site, à la limite ouest de la municipalité, lui procure de nombreux avantages. Les plus importants sont sans doute l'accès au réseau électrique et aux services municipaux (aqueduc, cueillette des matières résiduelles, entretien d'accès, etc.). Ces avantages représentent des économies de coûts considérables comparativement à un site qui ne serait pas desservi par ces services. De plus, pour les usagers, les services commerciaux du village (épicerie, boutiques, bureau de poste, caisse populaire, etc.) seront plus facilement accessibles. La Pointe-du-Château-Menier est située en bordure de la route d'entrée du Secteur-Ouest, d'où un accès direct aux activités qui seront proposées aux visiteurs.

La firme l'Enclume, coopérative de travailleurs œuvrant dans le domaine de l'aménagement du territoire, signe cette étude. L'idée de développer l'hébergement touristique à proximité du village répond aux objectifs du projet et aux attentes de la MIA. Elle a d'ailleurs reçu l'approbation sans équivoque des élus municipales.

Pour assurer la compréhension de cet élément du développement de Destination Anticosti, il est indispensable de consulter les annexes 4.1 et 4.2 : **Site d'hébergement de la Pointe du Château Menier - Concept d'aménagement préliminaire, l'Enclume. Décembre 2023**

→ Cliquez pour consulter les annexes en ligne



RESTAURATION/ALIMENTATION

Le concept de développement de l'hébergement touristique à la Pointe-du-Château-Menier n'inclut ni de service de restauration ni de salle à manger commune. Cependant, il est prévu que chaque unité d'habitation soit équipée du matériel nécessaire afin de permettre la préparation de repas.

La CCIA est la propriétaire du marché d'alimentation au village. Au moment où se dessine le présent projet, la CCIA projette un agrandissement de son laboratoire culinaire spécialisé dans la préparation de mets prêts-à-manger et de repas sous-vide. Le besoin justifiant ce projet d'expansion repose principalement sur les clientèles des pourvoies dont la demande dépasse largement l'offre actuelle.

Dans les différents échanges, il a été mentionné par le représentant de la CCIA que les produits seront variés et qu'ils répondront à de hauts standards de qualité. Une gamme de repas répondant aux différents goûts et budgets sera offerte.

La CCIA prévoit offrir cette nouvelle gamme de produits à court terme, c'est-à-dire dès l'été 2024. Elle entrevoit avec enthousiasme l'éventuelle desserte des futures clientèles de Destination Anticosti. Il s'agit d'ailleurs d'une occasion d'affaire et de développement pour elle.

Un possible partenariat entre la CCIA et Destination Anticosti sera élaboré pour assurer la fiabilité, l'efficacité et la satisfaction des clientèles pour cet important service au sein de son offre touristique.

Bien qu'elles seront en mesure de se restaurer à même leur unité d'hébergement, les clientèles de Destination Anticosti seront entièrement libres de fréquenter les établissements de restauration au village.

TRANSPORT/NAVETTES

Un service de transport de la clientèle sera instauré pour assurer le transport entre l'aéroport ou le quai maritime vers les sites d'hébergement. Des véhicules de type fourgonnette devront être acquis pour le transport de passagers. Ces mêmes véhicules serviront au transport des clientèles afin de se rendre sur certains sites d'activités ou d'événements.

Des camionnettes visant à assurer le transport des bagages ainsi que l'entretien des bâtiments et des équipements s'ajouteront à la flotte de véhicules. Afin d'assurer l'entretien des sentiers multifonctionnels et dans l'optique de veiller à la sécurité dans les sentiers, des véhicules tout terrain munis de remorques devront également être acquis.



ACCUEIL

Destination Anticosti investira tous les efforts nécessaires pour déployer un service d'accueil professionnel. Dès l'arrivée des voyageurs, des membres du personnel seront présents pour accueillir et conduire les clients à leur hébergement avec arrêt d'inscription à l'accueil.

Le Pavillon, situé dans l'aire d'accueil à l'entrée du site, servira de point de départ. Les clients y trouveront toute l'information utile à leur séjour. C'est également dans l'aire d'accueil que le bâtiment de service pour les vélos sera installé. C'est à cet endroit que les usagers pourront récupérer leur vélo à assistance électrique qui servira de principal moyen de transport pendant leur séjour.

SIGNALÉTIQUE

Un important élément de sécurité dans l'aménagement d'un territoire touristique est la signalétique. Destination Anticosti dotera les lieux sur lesquels il interagira (Site de la Pointe-du-Château-Menier et Secteur-Ouest) d'une signalisation exhaustive. Les sites d'hébergement, de même que chacune des unités, les attraits, les routes et tous les sentiers seront dotés d'une signalisation harmonisée, informative et facilement repérable.

Pour ce faire, un plan de signalisation complet, une évaluation des coûts de production des structures (panneaux et supports) et leur installation seront élaborés par des spécialistes en signalétique. Provisoirement, un amalgame d'entreprises spécialisées dans ce domaine a réalisé un exercice pour évaluer l'ampleur de ce chantier. L'annexe 5 en présente le résultat.

Pour assurer la compréhension de cet élément du développement de Destination Anticosti, il est indispensable de consulter l'annexe 5: **Évaluation des coûts d'implantation du projet signalétique du secteur ouest de l'île d'Anticosti, Stéfanie Vermeersch. Février 2024**

→ [Cliquez pour consulter les annexes en ligne](#)



SENTIERS DE RANDONNÉE PÉDESTRE

Le Secteur-Ouest est sillonné de multiples sentiers qui s'entrecroisent. Ce réseau hétéroclite est composé de différents types de corridors et de surfaces de marche. Afin d'assurer un développement harmonieux et répondant aux standards de l'aménagement de sentiers de randonnée pédestre, un exercice de consultation auprès de spécialistes de ce domaine a été réalisé. Un représentant de Rando Québec, qui avait d'ailleurs participé à l'étape de validation des experts de septembre 2021, a proposé l'expertise et l'expérience de l'organisme Rando Québec. La proposition de services comprenait deux volets. Le premier visait une caractérisation de tous les sentiers présents dans le secteur et le deuxième différentes propositions d'aménagement de nouveaux sentiers.

La caractérisation des sentiers s'est effectuée à l'occasion d'une visite de terrain d'une durée de cinq jours en juillet 2022. Le représentant de Rando Québec a parcouru et géoréférencé tous les sentiers, même ceux en voie de disparaître. À la suite de cet exercice, différentes portions des sentiers ont été priorisées. La principale recommandation fut d'utiliser le tracé du sentier Trans-Anticostien qui traverse le Secteur-Ouest comme « colonne vertébrale » de l'offre, considérant qu'il relie les trois sous-secteurs, c'est-à-dire l'Anse-aux-Fraises, Pointe-Ouest et la Baie-Sainte-Claire. Greffée à ce sentier principal, une série de sentiers en boucles, dont un minimum de un dans chaque sous-secteur, pourrait compléter une offre de randonnée adéquate selon les recommandations des experts. L'annexe 6 présente la caractérisation effectuée par Rando Québec, les sentiers à réaménager et ceux qui sont potentiellement à développer.

Les recommandations quant à l'aménagement des sentiers ont été émises en tenant compte de points d'intérêt particuliers dans chaque sous-secteur. La nature des sols, les dénivelés et les qualités paysagères ont également fait partie des critères. Le rapport présenté à l'annexe 7 recommande l'aménagement de six boucles représentant un total de 23,1 kilomètres de nouveaux sentiers reliés au sentier principal.

PROJET D'AMÉNAGEMENT DE NOUVEAUX SENTIERS DE RANDONNÉE PÉDESTRE

Boucle	Kilomètres
Cap de la Vache-Qui-Pisse	2,7
Anse-aux-Fraises	4,2
Pointe-Ouest	2,5
Baie-Sainte-Claire	2,0
Lac à la Marne	10,0
Pointe-Sèche	1,7
Total	23,1

Pour assurer la compréhension de cet élément du développement de Destination Anticosti, il est indispensable de consulter les annexes suivantes : Annexe 6 : **Rapport de caractérisation – Aménagement de sentiers, Rando Québec, Décembre 2022** Annexe 7 : **Rando Québec – Service-conseil – Aménagement de sentiers, Rando Québec, Décembre 2022**

→ [Cliquez pour consulter les annexes en ligne](#)

RÉSEAU CYCLABLE

Dans la poursuite des travaux d'évaluation des potentiels d'activités du Secteur-Ouest, l'association touristique sectorielle (ATS) Aventure Écotourisme Québec (AÉQ) a été sollicitée. Son directeur général, qui avait participé à l'étape de validation par les experts en septembre 2021, avait dès lors identifié le vélo comme produit porteur. L'invitation fut acceptée et deux dirigeants d'AÉQ sont venus visiter le secteur afin de déterminer la forme que pourrait prendre ce produit en matière d'offre touristique et de conseiller la MIA à ce sujet.

La reconnaissance de terrain a eu lieu du 5 au 9 juin 2023. Tous les lieux et la majorité des sentiers ont été parcourus. Les échanges furent pertinents et riches de contenus. L'idéation vers un concept de destination de plein air et d'aventures douces a pris une forme plus précise. Au dernier jour de la visite, une rencontre avec les autorités municipales a confirmé que les orientations proposées répondaient aux attentes grâce à leur pertinence et à leur caractère innovant. Le rapport de cette visite et les recommandations inhérentes sont présentés à l'annexe 8.

Les principales recommandations d'AÉQ sont les suivantes:

- Faire du sentier « colonne vertébrale » un sentier multifonctionnel sur lequel les vélos et les randonneurs seraient en voie partagée;
- Procéder aux aménagements pour rendre le sentier multifonctionnel attrayant et sécuritaire pour les deux utilisations (pédestre et vélo);
- Développer le réseau cyclable en trois étapes;
- Maintenir le projet visant à aménager les boucles de sentiers de randonnée pédestre en site propre (usage exclusif) comme recommandé par Rando Québec;
- Privilégier le site de la Pointe-du-Château-Menier comme point névralgique servant de point de départ pour la presque totalité des activités offertes;
- Utiliser des vélos à assistance électrique avec une autonomie permettant de parcourir l'ensemble du réseau cyclable;
- Faire de ce mode de transport le moyen de déplacement priorisé par Destination Anticosti;
- Acquérir une flotte de vélos à assistance électrique, minimalement deux vélos par unité d'habitation;
- Prévoir la construction d'un atelier pour l'entretien de la flotte de vélo;
- Analyser la possibilité de doter l'atelier d'une station de recharge alimentée à l'énergie solaire;
- Prévoir une station de recharge et de dépannage à mi-parcours du réseau cyclable;
- Aménager des abris-vent aux endroits stratégiques comme une halte repos ou un lieu de pique-nique, idéalement avec un point de vue sur le golfe du Saint-Laurent;
- Utiliser, autant que possible, le vélo pour accéder aux activités de découvertes et d'interprétation du milieu naturel, du patrimoine, et même des fossiles;
- Faire du vélo un élément distinctif pour son utilisation polyvalente dans les déplacements lors d'un séjour à Destination Anticosti.

Cycliste

Selon l'évaluation d'AÉQ, le réseau cyclable pourrait offrir plus de 40 kilomètres de sentiers permettant de visiter tous les sites d'intérêt du Secteur-Ouest. Au départ vers l'ouest, les cyclistes devront circuler sur une courte portion de route partagée avec les automobilistes. Le plan triennal d'aménagement des sentiers éliminera par la suite, à chaque année, des kilomètres de voies partagées avec les automobilistes. Au terme de ce plan, les sentiers multifonctionnels destinés à la pratique du vélo seront uniquement partagés par les cyclistes et les marcheurs.

Dans une première phase, 14,3 km devront subir une mise à niveau. Cette étape sera suivie par la construction de 15 km de nouveaux sentiers répartie sur deux années. L'organisme Vélo Québec fut contacté, et la responsable du secteur vélo de montagne a mentionné un intérêt à impliquer éventuellement cet organisme dans la phase de réalisation. Vélo Québec a également contribué à l'évaluation sommaire des coûts selon des critères fiables fréquemment utilisés pour des aménagements comparables.

Fait important à mentionner, le développement d'activités nautiques a retenu peu d'attention chez les experts. L'importante plate-forme rocheuse (reef) qui s'avance vers le large et qui se découvre à marée basse limite considérablement la pratique du kayak de mer. Toutefois, l'activité se pratique sporadiquement par des aventuriers aguerris. AÉQ n'a pas complètement exclu le kayak de mer, mais son réel potentiel devra être évalué dans une étape ultérieure.

L'ensemble des échanges avec AÉQ a permis de structurer et de définir les activités de plein air à développer. La géomorphologie du Secteur-Ouest est propice à la pratique d'activités d'aventures douces que l'on peut combiner avec les autres activités.

L'annexe 8 présente les recommandations d'AÉQ. Il s'agit d'un rapport de professionnels de l'écotourisme qui a beaucoup influencé la vision du développement de Destination Anticosti.

Pour assurer la compréhension de cet élément du développement de Destination Anticosti, il est indispensable de consulter l'annexe 8: **Développement du secteur Ouest de l'île d'Anticosti – Rapport de visite et recommandations, Aventure Écotourisme Québec. Juin 2023**

→ Cliquez pour consulter les annexes en ligne



ABRIS-VENT

Les vents du golfe du Saint-Laurent, même s'ils ne sont pas toujours présents, peuvent parfois s'élever, particulièrement près du rivage. Lors de leur visite, les représentants d'AÉQ avaient formulé la recommandation d'implanter des abris-vent le long du réseau cyclable. Ces petites structures seront installées à des endroits prédéterminés offrant de beaux points de vue. Ces abris, répartis à distance relativement égale entre eux, seront des haltes pour se reposer et pique-niquer. Chaque abri-vent aura la capacité d'accueillir 12 personnes à la fois. L'aménagement sera composé de deux tables permanentes et de supports à vélos.

Un maximum de quatre abris-vent, solidement ancrés pour résister à de forts vents, sera installé le long du parcours. L'annexe 9 présente le modèle retenu qui, d'ailleurs, se distingue de par son intégration à l'environnement et son architecture originale, incluant un grand hublot qui offrira une vue sur le golfe.

Pour assurer la compréhension de cet élément du développement de Destination Anticosti, il est indispensable de consulter l'annexe 9: **Proposition de concept et évaluation des coûts du projet Abri-vent Destination Anticosti. Légion Productions. Janvier 2024**

→ Cliquez pour consulter les annexes en ligne



La Maison du Douanier de la Baie-Sainte-Claire

HALTE DE SERVICES

Au cours des dernières années, plusieurs échanges ont eu lieu au sein de la communauté et de la gouvernance municipale afin de déterminer le sort de la Maison du Douanier. Cette maison sise à la Baie-Sainte-Claire, qui a résisté au temps et qui date de l'époque Menier, est le dernier témoin de cette période qui est toujours debout. La MIA en est la propriétaire depuis 1984. Au cours des derniers étés, un groupe de bénévoles venait y effectuer des travaux pour éviter sa dégradation et en faire possiblement un lieu de rassemblement et de diffusion culturelle.

Dans le développement de Destination Anticosti, bien que son rôle ne fût pas encore totalement défini, la Maison du Douanier était pressentie pour occuper une place significative. Pour soutenir la MIA dans sa réflexion, un mandat fut octroyé à une entité compétente en matière d'évaluation de bâtiments patrimoniaux. La coopérative l'Enclume, en collaboration avec la firme ÉVOQ architecture, ont été mandaté dans le but de proposer différents scénarios d'utilisation.

Le concept proposé regroupe deux fonctions distinctes: une halte de services et un lieu pour de l'interprétation historique.

Le rez-de-chaussée offrira un espace où il sera possible de se reposer et de se restaurer. Des salles d'eau seront aussi disponibles pour les visiteurs. Finalement, une cuisine sera aménagée avec les installations nécessaires pour tenir certains événements incluant un service de traiteur. En d'autres temps, il sera possible d'acheter des articles de bases et des rafraichissements à un comptoir de vente.

L'étage supérieur conservera sa forme originale afin d'offrir une activité d'interprétation historique, plus précisément sur la maison et la vie de l'époque à la Baie-Sainte-Claire. Des visites guidées seront offertes à de petits groupes sur réservation.

À l'extérieur, une large terrasse, sur le pourtour de la maison, sera aménagée. Un espace festif prendra forme sur le terrain adjacent.

L'exercice de requalification a permis de concerter la gouvernance municipale sur la future vocation à donner à la Maison du Douanier. L'utilisation touristique de ce bâtiment historique assurera non seulement son maintien, mais confirmera aussi l'importance qu'accorde Destination Anticosti aux valeurs du passé. L'aspect iconique de ce bâtiment occupera une place stratégique dans l'ensemble du projet. Aux yeux de tous les touristes, la Maison du Douanier sera beaucoup plus qu'une halte de services pour marcheurs et cyclistes. Son caractère symbolique et la valorisation de sa richesse patrimoniale en fera un élément distinctif et identitaire du projet.

Du fait de sa localisation à mi-parcours du réseau cyclable, la Maison du Douanier de la Baie-Sainte-Claire est sans contredit le lieu idéal pour y implanter une halte de services. Les recommandations et le scénario retenu par la MIA sont présentés à l'annexe 10.

Pour assurer la compréhension de cet élément du développement de Destination Anticosti, il est indispensable de consulter l'annexe 10 : **Étude de potentiel pour la requalification de la Maison du Douanier de Baie Sainte-Claire. l'Enclume. Février 2024**

→ Cliquez pour consulter les annexes en ligne



ESPACE DÉTENTE

Le développement d'une station de soins de santé et de détente est en affinité complète avec l'offre écotouristique que projette Destination Anticosti. La complémentarité entre l'activité de plein air et la détente fait partie d'une offre qui répond aux tendances.

À ce jour, aucune entreprise à Port-Menier n'offre un service d'expérience thermale ou de bain nordique visant à se détendre dans un décor enchanteur. Il y a cependant des soins de massothérapie offerts au village par un pratiquant indépendant.

Aux pages 25 et 26 de l'annexe 4 (Site d'hébergement de la Pointe du Château Menier – Concept d'aménagement préliminaire), la firme l'Enclume décrit l'espace détente comme un lieu partagé entre les Anticostiens et les visiteurs. Le concept de cette proposition prévoit un sauna, un bain chaud et un bain froid à même la « piscine » du ruisseau Anticosti. Rappelons que, pour le plaisir de ses visiteurs européens, Henri Menier avait fait aménager un élargissement de forme rectangulaire peu profond dans laquelle ses invités pouvaient se baigner pendant la belle saison et que l'on appelait la piscine. Cette même piscine serait le bain froid de ce projet d'espace détente.

INTERPRÉTATION DE LA CULTURE, DU PATRIMOINE, DE LA FAUNE ET DE LA FLORE

Ces quatre thèmes riches en contenus seront présentés aux visiteurs dans le cadre d'activités structurées. Danièle Morin, résidente et guide d'aventure et de découverte d'Anticosti, utilise son large bagage de connaissances pour faire découvrir à sa clientèle ces quatre sphères. Dans le cadre du présent projet, il lui a été demandé de définir les contenus à mettre en valeur et les travaux nécessaires afin de pouvoir offrir une programmation d'activités d'interprétation dans le Secteur-Ouest.

La proposition s'appuie sur d'intéressants sujets dont les principaux sont :

- Le village et le site du Château-Menier;
- L'ancien village de l'Anse-aux-Fraises et son cimetière;
- La ferme Rentilly;
- Le site de l'ancien village de la Baie-Sainte-Claire;
- Pointe-Ouest.

Les aménagements proposés pour la réalisation d'activités d'interprétation portant sur la culture et le patrimoine sont présentés à l'annexe 11.

L'expertise de l'autrice des propositions d'activités d'interprétation sur la faune et la flore est reconnue par les résidents et les visiteurs réguliers de l'île, dont plusieurs scientifiques aguerris. Ses connaissances pointues de ces champs de compétences reposent sur une carrière consacrée à l'étude des espèces des règnes animal et végétal présents sur le territoire de l'Île d'Anticosti.

Les recommandations d'activités d'interprétation que l'on peut consulter à l'annexe 12 touchent des sujets fort pertinents qui viendront renchérir le séjour par l'acquisition de nouvelles connaissances et la découverte du territoire.



Cimetière protestant à la Baie-Sainte-Claire

Pour assurer la compréhension de cet élément du développement de Destination Anticosti, il est indispensable de consulter les annexes suivantes : Annexe 11: **Développement culturel et patrimonial – Destination Anticosti. Danièle Morin. Novembre 2023**
Annexe 12 : **Mise en valeur de la faune et de la flore – Secteur Ouest d'Anticosti. Danièle Morin. Novembre 2023**

→ [Cliquez pour consulter les annexes en ligne](#)



MAILLAGE AVEC LES ACTIVITÉS SCIENTIFIQUES

Le Plan directeur d'interprétation d'Anticosti (PDIA)⁸ est le document maître qui présente les intentions et les actions planifiées pour assurer la mise en valeur de la VUE d'Anticosti. Cette rigoureuse planification, annexée à la Proposition d'inscription, décrit en détail les objectifs de réalisation du site du patrimoine d'Anticosti en interprétation et en recherches dans les domaines de la géologie et de la paléontologie.

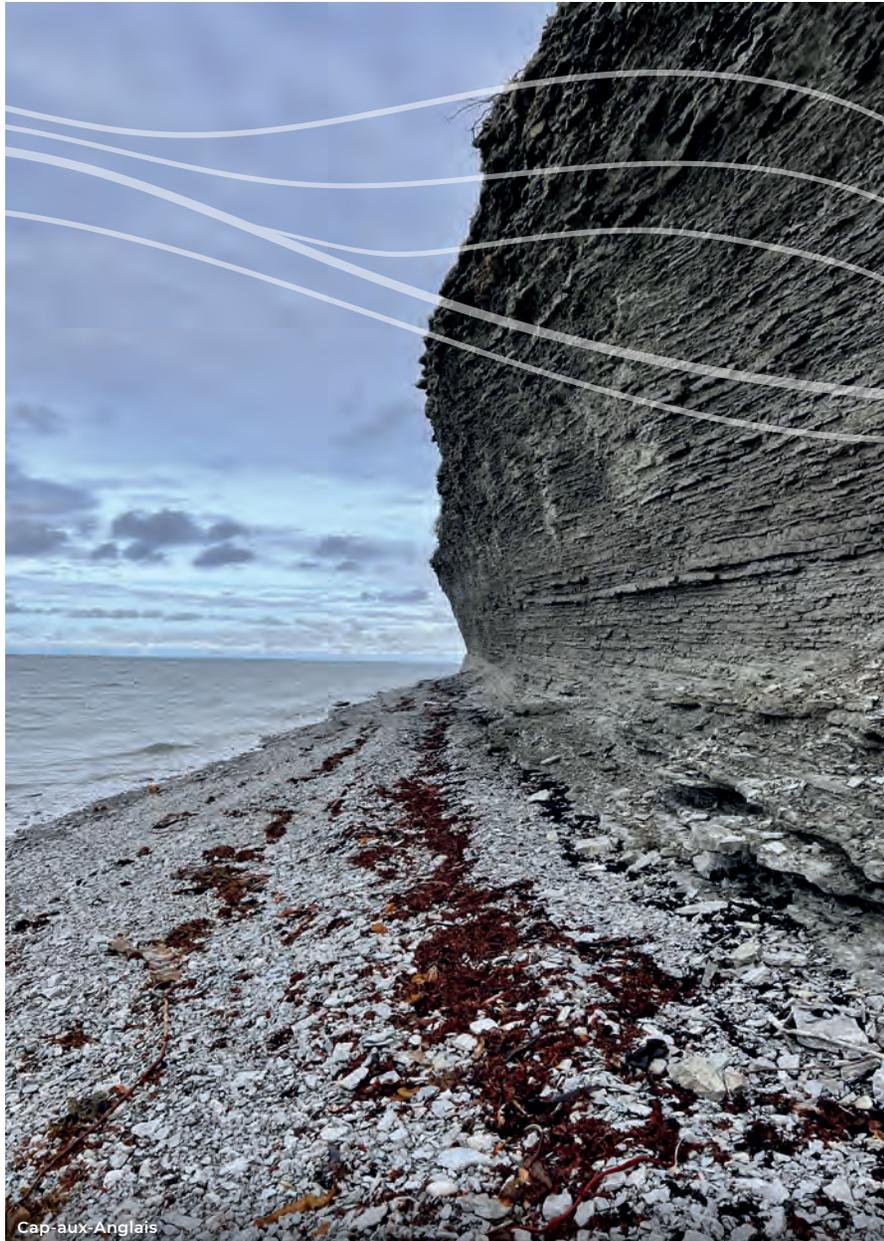
La principale infrastructure que propose le PDIA est un centre d'interprétation d'envergure qui sera implanté à Port-Menier. Ce complexe, qui accueillera des scientifiques du monde entier, aura minimalement une station de recherche sur le territoire et deux stations d'interprétation satellites. L'une d'elles est planifiée pour le secteur de l'Anse-aux-Fraises, à proximité du site fossilifère du Cap de la Vache-Qui-Pisse, en bordure du réseau cyclable. Cette station satellite devrait, selon toute vraisemblance, être la première structure du PDIA à être érigée.

Les gestionnaires de la programmation scientifique manifestent un intérêt concret afin que cette station satellite soit intégrée à l'offre touristique de Destination Anticosti. Cet intérêt est réciproque.

En fait, toutes les activités d'interprétation de la VUE qui seront programmées à la station d'interprétation de l'Anse-aux-Fraises seront offertes aux clientèles de Destination Anticosti. Le fait que les visiteurs puissent ajouter à la pratique de leurs activités cette acquisition de connaissances scientifiques représente une valeur ajoutée majeure pour Destination Anticosti. Pour les scientifiques qui animent le site du patrimoine mondial de l'UNESCO, s'inscrire dans un circuit touristique multiactivités représente une excellente occasion de rayonnement pour la science.

⁸ EVOQ. Plan directeur d'interprétation d'Anticosti. 29 septembre 2021. 263 pages. Disponible en ligne à l'adresse suivante: <https://bit.ly/3SU8gSw>

TOURISME RESPONSABLE ET DURABLE



La Stratégie de tourisme adoptée par la MÎA en août 2020 est le premier ouvrage auquel il faut se référer pour tout développement touristique responsable et durable sur l'Île d'Anticosti. L'obligation de respect des valeurs sociales et environnementales qu'exige cette stratégie en fait une référence à laquelle s'assujetti le projet.

Le territoire sur lequel interviendra Destination Anticosti étant clairement circonscrit et les activités offertes mieux définies, il s'est avéré pertinent de développer un encadrement précis pour assurer un développement responsable et durable. Dans l'optique d'apporter les connaissances nécessaires à l'élaboration de celui-ci, des professeurs de l'Université Laval, impliqués dans le programme en tourisme durable, ont offert un appui à la MÎA.

Les travaux ont débuté par un premier étalonnage réalisé auprès de sites du patrimoine mondial de l'UNESCO dans la province de Terre-Neuve. Les comparables terre-neuviens ont été considérés et, d'un commun accord, une demande de soutien aux recherches fut adressée à l'organisme Mitacs. La demande fut acceptée. Dès lors, un stagiaire, sous la supervision de la directrice du certificat en tourisme durable et d'un professeur titulaire de l'Université Laval, a amorcé les travaux. La première étape fut de réaliser une veille sur les meilleures pratiques dans ce domaine. Sur cette base et en suivant les bonnes pratiques recueillies dans cette veille, il a été convenu d'élaborer deux outils d'accompagnement : le premier étant une Politique en tourisme responsable et durable et le deuxième se subdivise en deux chartes, l'une pour les partenaires et l'autre pour les visiteurs.

Pour assurer la compréhension de cet élément du développement de Destination Anticosti, il est indispensable de consulter l'annexe 13: **Politique et chartes de tourisme responsable et durable de Destination Anticosti, Université Laval. Janvier 2024**

→ [Cliquez pour consulter les annexes en ligne](#)

POLITIQUE DE TOURISME DURABLE ET RESPONSABLE DE DESTINATION ANTICOSTI

Essentiellement, la Politique énumère dix principes directeurs :

1. Respect du cadre de vie des résidents de l'Île d'Anticosti.
2. Amélioration de la qualité de vie de la communauté.
3. Développement d'un tourisme bénéfique pour la communauté.
4. Respect de la nature, de la biodiversité et du patrimoine géologique.
5. Protection et valorisation des patrimoines historique, maritime et culturel.
6. Mobilisation des visiteurs, des employés et des partenaires relativement aux enjeux de l'Île d'Anticosti.
7. Encadrement des comportements des visiteurs et des partenaires d'affaires.
8. Valorisation et soutien de la recherche scientifique.
9. Transparence et documentation.
10. Respect et valorisation des employés et de leur bien-être.

De ces principes découlent sept engagements qui sous-tendront l'ensemble des actions de Destination Anticosti en matière de gestion, de développement et d'opération. Ces engagements s'appuient sur les axes proposés dans le [Plan d'action pour un tourisme responsable et durable 2020-2025 du ministère du Tourisme](#).

Ils sont :

1. Soutenir la transition vers le développement durable et responsable de la destination.
2. Favoriser la mobilité durable.
3. Réduire l'empreinte carbone et écologique de la destination.
4. Développer le tourisme selon une approche d'écotourisme respectueuse de la nature et de l'écosystème de l'Île d'Anticosti.
5. Développer le tourisme en respectant la communauté et en encourageant les entreprises anticostiennes.
6. Être un employeur qui prend soin du bien-être de ses employés.
7. Rendre publiques ses actions en tourisme responsable et durable.

CHARTES DES PARTENAIRES ET DES VISITEURS

Les individus, entreprises et organismes désirant faire affaire avec Destination Anticosti devront s'engager à respecter la Politique. La Charte des partenaires en fait état. Elle leur sera transmise, et le respect de cet engagement s'officialisera par une signature. Il s'agira donc d'une condition préalable à tout partenariat d'affaires.

Concernant les visiteurs, la Charte servira de guide visant à les sensibiliser et à les inciter au respect des valeurs promues par la Politique. Le visiteur en prendra connaissance avant son arrivée et, s'il le désire, pourra y adhérer formellement en y apposant sa signature.

L'annexe 13 présente dans un seul document la politique et les chartes.



Grand Héron

L'ORGANISME GESTIONNAIRE ET LA GOUVERNANCE

Depuis les premières réflexions sur le développement d'un projet structurant en tourisme, la MIA a maintenu sa détermination à confier la gestion de celui-ci à une entité indépendante de la corporation municipale. Les phases préliminaires d'idéation, de conceptualisation, d'études et de planification globale étant terminées, la prochaine étape de développement sera prise en charge par un organisme constitué à cette fin.

STRUCTURE LÉGALE DE L'ORGANISME

Destination Anticosti sera une personne morale constituée sans capital-actions en vertu de la partie III de la Loi sur les compagnies du Québec. La création de cet OBNL est en processus depuis juillet 2023. La demande de réservation de nom a été acceptée le 14 août 2023 par le Registraire des entreprises du Québec.

À court terme, les principales fonctions imputées à la corporation Destination Anticosti seront :

- Doter l'OBNL d'une gouvernance représentative, pertinente et performante;
- Recruter un gestionnaire expérimenté pour planifier, diriger et contrôler toutes les activités de gestion de l'organisme;
- Prendre en charge la réalisation du **Concept touristique et plan d'implantation** (avril 2024);
- Gérer avec rigueur afin d'optimiser les coûts de chaque étape de réalisation;
- Maintenir un lien de communication et d'information efficace avec les autorités municipales;
- Développer et mettre en œuvre les stratégies et moyens nécessaires à l'atteinte de ses objectifs.

Des pourparlers préliminaires avec les conseillers juridiques font état d'un conseil d'administration composé de cinq administrateurs occupant des sièges selon une représentativité déterminée (exemples: représentation citoyenne, industrie touristique, gouvernance municipale, etc.). Les discussions préliminaires définissent également une procédure d'adhésion dans laquelle les membres seront répartis selon certaines catégories (exemple: commerces locaux, organismes régionaux, etc.).



IMAGE DE MARQUE

Le développement de l'image de marque est une action inscrite au Plan d'action (voir point 1.6.1. de l'annexe 1). La réalisation de cet exercice, en amont de la création de l'organisme, permettra l'utilisation d'une identité corporative professionnelle dès sa mise en fonction.

Le mandat de la création de l'image de marque fut confié à une designer graphique professionnelle. L'annexe 14 présente la signature graphique, les déclinaisons et les normes pour son utilisation.

La récente signature graphique (ou logo de Destination Anticosti), présentée ci-haut, fait référence à la pureté naturelle de l'île. Les trames de couleurs qui apparaissent dans le mot ANTICOSTI évoquent le côté maritime, la nature verdoyante et les lits des ruisseaux et des rivières. Il est même possible d'y apercevoir des teintes des couchers de soleil uniques qu'offre ce territoire majestueux. Les lignes courbes tirent leur inspiration du fort caractère des falaises stratifiées et de la plate-forme rocheuse qui ornent son littoral.

Le caractère moderne du logo symbolise l'entrée vers une nouvelle ère touristique et la volonté de la communauté de redémarrer une croissance en harmonie avec les principes du développement durable.

Les lettres du mot ANTICOSTI sont en majuscules et espacées, démontrant l'ampleur du territoire. Bien que le mot ANTICOSTI doive vivre avec l'appellation Destination afin de positionner l'organisme, il pourrait aussi bien être utilisé seul dans une optique de mise en valeur d'un produit touristique.

Pour assurer la compréhension de cet élément du développement de Destination Anticosti, il est indispensable de consulter l'annexe 14: **Guide de normes graphiques, Annick Gaudreault, designer graphique. Février 2024**

→ Cliquez pour consulter les annexes en ligne

ESTIMATION DES COÛTS D'IMPLANTATION

L'objectif de la présente section du **Concept touristique et plan d'implantation** n'est pas de présenter des évaluations des coûts réels des différents projets, mais de les estimer sommairement pour en percevoir l'ampleur. En cours de réalisation des études et des projections de chaque composante, des estimations sommaires et préliminaires de coûts ont été avancées. Il a été jugé pertinent de les colliger et de les présenter, même s'ils doivent être interprétés avec prudence.

Les estimations de coûts présentées ci-après proviennent donc d'experts et de professionnels de différentes spécialités. Comme son nom l'indique, il s'agit d'estimés budgétaires qui sont pour la plupart issues de données qui proviennent de cas de figure comparables. Certaines estimations relatives à des travaux de rénovation ou de construction sont de classe E. Toutes les estimations ont tenu compte du facteur d'éloignement, du coût du transport maritime et des frais de séjour pour les équipes de réalisation, le cas échéant.

Ces estimations ne présentent pas les coûts réels de réalisation.

Une étape subséquente de prérealisation permettra d'obtenir les coûts précis des travaux à réaliser.

Construction d'infrastructures d'hébergement touristiques

21 unités × 250 k/unité meublée = 5 250 000\$ + augmentation
du coût de 35 % dû à l'éloignement d'Anticosti (1 837 500\$) ..7 087 500\$

Aménagements des terrains (routes, stationnements,
ameublements extérieurs, supports à vélos, etc.): 21 × 15 k 315 000\$

Raccordements au réseau d'aqueduc municipal
et au réseau électrique 1 500 000\$

Total **8 902 500\$**

Rénovation des unités d'hébergement touristiques de Pointe-Ouest

Selon investigation faite par la firme Galarneau-Galarneau (mars 2023)

Rénovation minimale, mise aux normes: sécurité,
installations sanitaires, aqueduc, fondations, communication,
énergie, fenestration 241 000\$

Rénovation complète pour en faire des unités
de calibre international, ajout de 1 499 000\$

**Total pour ces unités et les aménagements
en périphérie immédiate** **1 740 000\$**

Restauration en partenariat avec la Coopérative de consommation de l'Île d'Anticosti (CCIA)

Partenariat pour le développement d'un laboratoire culinaire
pour la préparation des repas (prêts-à-manger et sous-vide).

Total pour le partenariat restauration **150 000\$**

Aménagement des sentiers de randonnée pédestre

Randonnée pédestre selon les évaluations faites par Rando Québec (décembre 2022)

Secteur Anse-aux-Fraises	115 782 \$
Secteur Pointe-Ouest	68 554 \$
Secteur Baie-Sainte-Claire	55 494 \$
Secteur Lac-à-la-Marne	276 200 \$
Secteur de la Pointe-Sèche	47 664 \$

Total sentiers randonnée pédestre **563 694 \$**

Développement du réseau cyclable

Selon les évaluations de Aventure Écotourisme Québec corroborées par Vélo Québec (juin 2023)

Phase 1: Mise à niveau de 14,3 km	59 488 \$
Phase 2: Développement de 6 km de nouveaux sentiers	312 000 \$
Phase 3: Développement de 9 km de nouveaux sentiers	468 000 \$

Total réseau cyclable **839 488 \$**

Aménagement de 4 abris-vent en bordure du réseau cyclable

Construction et aménagement de 4 abris-vent le long du parcours principal selon l'évaluation de Productions Légion: 4 × 41 600 \$

Total abris-vent **166 400 \$**

Flotte de vélos avec atelier et station de recharge

Selon les recommandations de Aventure Écotourisme Québec, les coûts suivants doivent être intégrés au développement de l'activité vélo:

Flotte de 20 vélos de montagne à assistance électrique à la première année (vélos recommandés par AÉQ, fabrication québécoise de marque Devinci: 5 299 \$ × 20

Flotte de 20 vélos de montagne à assistance électrique à la deuxième année

Atelier de réparation et station de recharge

Total des aménagements et acquisitions pour produit vélo **811 960 \$**

Construction d'un pavillon d'accueil

Construction d'un pavillon d'accueil à l'entrée du site de la Pointe-du-Château-Menier

Total construction d'un pavillon d'accueil **750 000 \$**

Matériel pour l'interprétation de la culture, du patrimoine, de la faune et de la flore

Production de contenus et d'outils d'interprétation évalués par Danièle Morin, guide d'aventure

Total outils d'interprétation **281 965 \$**

Matériel roulant

Deux véhicules de type fourgonnette pour le transport des clientèles entre l'aéroport ou le quai maritime jusqu'aux lieux d'hébergement: 125 000\$ × 2..... 250 000\$

Trois véhicules de service de type camionnette pour le transport des bagages, l'entretien des unités d'hébergement, l'entretien des sentiers, etc.: 100 000\$ × 3.... 300 000\$

Deux véhicules quad et remorque pour évacuation d'urgence et entretien des sentiers: 45 000\$ × 2 ... 90 000\$

Total matériel roulant 640 000\$

Requalification de la Maison du Douanier

Les coûts pour la requalification de la maison du Douanier et sa transformation en halte services ont été évalués par les firmes l'Enclume et EVOQ Architecture.

Total requalification 787 569\$

Développement et implantation d'une signalétique

L'évaluation des coûts d'implantation de la signalisation d'acheminement pour routes, sentiers, hébergement et services a été réalisée par Stéfanie Vermeersch, designer signalétique.

Total signalétique 1 568 460\$

Sommaire des coûts estimés	Coût
Construction d'infrastructures d'hébergement touristique	8 902 500\$
Rénovation des unités d'hébergement touristiques de Pointe-Ouest	1 740 000\$
Restauration en partenariat avec la CCIA	150 000\$
Aménagement de sentiers de randonnée pédestre	563 694\$
Aménagement du réseau cyclable	839 488\$
Aménagement de 4 abris-vent	166 400\$
Flotte de vélos avec atelier et station de recharge	811 960\$
Construction d'un pavillon d'accueil	750 000\$
Développement de matériel d'interprétation	281 965\$
Acquisition de matériel roulant	640 000\$
Requalification de la Maison du Douanier	787 569\$
Signalétique	1 568 460\$
Total	17 202 036\$

CONCLUSION

La plus grande île naturelle du Québec a reçu le 19 septembre 2023 une reconnaissance d'envergure internationale par le Comité du patrimoine mondial de l'UNESCO. D'un point de vue scientifique, il s'agit d'un gain de notoriété sans précédent, le meilleur laboratoire naturel du monde s'ouvre à la planète. Pour la petite communauté de Port-Menier, voir le regard mondial de l'UNESCO se tourner vers leur Île fut un moment de grande intensité et de fierté, mais aussi de questionnements. Comment assumer dignement cette responsabilité et en faire une occasion de croissance sont des questions que l'on soulève chez les Anticostiens.

La communauté et ses représentantes élues croient que la mise en place de Destination Anticosti répond en partie à ce légitime questionnement. Le long

cheminement de presque trois années a permis de circonscrire un projet qui rallie les aspirations sociales locales et le besoin d'être un hôte touristique international de grande qualité.

Avec humilité, il est stimulant de prétendre que l'amalgame de l'exotisme d'Anticosti, de l'hébergement expérientiel, d'activités saines pour le corps et l'esprit ainsi que d'heureuses rencontres, engendreront une offre touristique à saveur unique. Pour une perception plus concrète du produit projeté par Destination Anticosti, il faut s'imaginer rouler à vélo en côtoyant les cerfs, observer le golfe du Saint-Laurent et ses vagues qui se jettent sur le reef, respirer l'air salin à pleins poumons, s'instruire de notions paléontologiques accompagné de scientifiques, replonger dans l'histoire fascinante du chocolatier Menier, et, si l'occasion

s'y prête, partager une soirée festive autour d'un feu sur le rivage.

La Table des partenaires UNESCO⁹ réunie à Anticosti le 23 novembre 2023 a reçu la présentation du projet. La réception a été positive, et les membres de cette tribune conviennent tous de l'importance d'agir avec diligence afin de répondre aux délais et aux obligations du maintien du statut de l'UNESCO. Destination Anticosti s'inscrit dans cette dynamique.

Le dépôt de ce **Concept touristique et plan d'implantation** auprès du ministère du Tourisme vient clore la phase 2 intitulée : Mise en œuvre de la phase II du plan d'action associé à la stratégie pour le développement et la diversification touristique de l'Île d'Anticosti. Les phases subséquentes porteront sur la réalisation des

différentes constituantes de Destination Anticosti. Les consistantes études et recommandations d'experts qui accompagnent le présent concept touristique dicteront la voie à suivre pour son implantation.

Bien des mots pourraient s'ajouter à cette conclusion. Ce ne sera pas dans les mots que le site du patrimoine mondial de l'UNESCO d'Anticosti et ses composantes se déploieront, mais dans la détermination et l'action. Il y a consensus social et partenarial autour de l'importance de positionner ce troisième site du patrimoine mondial au Québec. Les bénéficiaires seront nombreux, en débutant par la communauté scientifique, les résidents d'Anticosti, tout le Québec, le pays en entier et... les touristes qui n'attendent qu'une invitation.

⁹ La table des partenaires pour l'inscription d'Anticosti au patrimoine mondial ou Table des partenaires UNESCO regroupe près de 40 ministères provinciaux et fédéraux, les communautés innues d'Ekuanitshit et de Nutakuan ainsi que divers organismes régionaux. Elle est co-présidée par un représentant du MELCCFP et un de la MIA. Elle a été créée pour concerter les ministères et organismes afin d'appuyer la candidature. Elle s'est réunie pour la sixième fois les 23 et 24 novembre 2023 à Port-Menier, Île d'Anticosti. Dès lors, la pertinence de cette instance a été soulevée et il a été convenu de la rendre pérenne.



Destination
ANTICOSTI